



**HAL**  
open science

## Le retour du prince dans la Cité (juin 193-juillet 326)

Stéphane Benoist

► **To cite this version:**

Stéphane Benoist. Le retour du prince dans la Cité (juin 193-juillet 326). Cahiers du Centre Gustave Glotz, 1999, 10 (1), pp.149-175. 10.3406/ccgg.1999.1497 . halshs-02479864

**HAL Id: halshs-02479864**

**<https://shs.hal.science/halshs-02479864>**

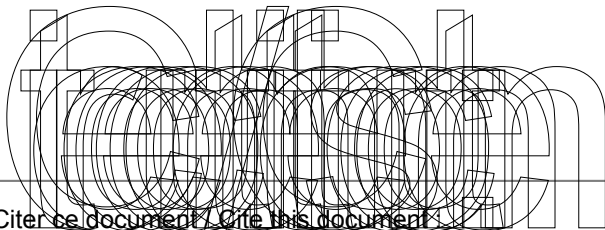
Submitted on 10 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le retour du prince dans la Cité (juin 193-juillet 326)

Monsieur Stéphane Benoist



---

Citer ce document / Cite this document

Benoist Stéphane. Le retour du prince dans la Cité (juin 193-juillet 326). In: Cahiers du Centre Gustave Glotz, 10, 1999. pp. 149-175.

doi : 10.3406/ccgg.1999.1497

[http://www.persee.fr/doc/ccgg\\_1016-9008\\_1999\\_num\\_10\\_1\\_1497](http://www.persee.fr/doc/ccgg_1016-9008_1999_num_10_1_1497)

---

Document généré le 15/10/2015

## LE RETOUR DU PRINCE DANS LA CITÉ (JUN 193 - JUILLET 326)<sup>1</sup>

Choisir d'aborder le III<sup>e</sup> siècle de l'Empire romain, au moyen d'une illustration d'un des aspects de la représentation du pouvoir impérial, correspond finalement à procéder à une relecture du contenu du principat de ces années qui vont de l'avènement de Septime Sévère à la dernière visite de Constantin à Rome. Ceci implique en préambule d'inventorier les problèmes et d'approfondir notre réflexion méthodologique. Le sujet n'est pas innocent puisqu'il permet de revenir sur la plupart des débats historiographiques concernant, d'une part, la nature du régime impérial et, d'autre part, son évolution, les périodes de tensions ou de crises servant le plus souvent de révélateur et mettant ainsi en évidence les fondements réels d'un système politique, de quelque nature qu'il soit.

### *Préambule : les prémices de l'adventus*

En partant de ce que l'on nomme l'*adventus* (arrivée puis entrée solennelle), attesté principalement par nos sources littéraires, des émissions monétaires qui peuvent également célébrer la *profectio* (départ), et des commémorations épigraphiques *pro salute et reditu*, nous sommes conduit à réfléchir à la nature de ces célébrations et à mettre en évidence l'importance idéologique des liens existant entre le prince et la cité de Rome. C'est de cette relation privilégiée qu'est né le régime impérial, dans le cadre d'une cité-empire héritière des pratiques politiques d'une cité-État. Les précédents républicains et le modèle augustéen fondent toute approche portant sur l'entrée impériale du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. À l'origine, se trouvent naturellement la cérémonie du triomphe et une certaine exaltation du retour à la paix. Il ne faut donc nullement négliger cet aspect religieux qui participe du renouvellement périodique de l'accord fondamental entre la communauté civique et ses dieux assurant la *Pax deorum*, le *princeps* étant devenu avec Auguste l'intermédiaire natu-

<sup>1</sup> Ce travail a fait l'objet d'une présentation dans le cadre d'une journée d'étude du programme « l'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle » de l'UMR 8585, vendredi 22 novembre 1996. Que tous les participants, et notamment Michel Christol, Xavier Lorient et Jean-Pierre Martin, soient remerciés pour leurs remarques fructueuses. Une séance du séminaire de III<sup>e</sup> cycle de l'Institut d'Histoire ancienne de Caen nous a permis d'en reprendre la substance pour traiter de « Fêtes et politique impériale : une interprétation de la " crise " du III<sup>e</sup> siècle », samedi 25 janvier 1997.

rel entre hommes et divinités<sup>2</sup>. Cette dimension religieuse et triomphale se trouve pourtant formellement absente d'un épisode qui éclaire néanmoins le contenu politique de cette entrée dans la cité au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et son enjeu. Il s'agit du retour d'exil de Cicéron « sur les épaules de toute l'Italie » en 57<sup>3</sup>. Avec les *imperatores* de la fin de la République, nous assistons en effet à un enrichissement particulier de cette pratique de l'entrée dans la cité, lorsqu'ils procèdent à plusieurs reprises à l'investissement militaire du *pomœrium*, au mépris de toutes les règles républicaines, mais en révélant ainsi l'objectif premier de la maîtrise de l'espace urbain en vue d'asseoir toute quête de légitimité<sup>4</sup>.

Il faut attendre les premières décisions d'Auguste pour voir s'esquisser, au sein de son programme festif, une véritable politique en ce qui concerne l'entrée (dans son cas plus exactement le retour) dans la cité, et à plusieurs reprises se mettre en place un modèle de célébration à partir d'un non-événement formel : en 19, avec la fondation de l'autel de la *Fortuna Redux* et les prémices de la fête des *Augustalia*, en 13 avec la fondation de l'*ara Pacis*, dans les deux cas à la suite d'un retour nocturne sans aucun faste, des provinces transmarines (Orient) puis occidentales (Péninsule ibérique et Gaules)<sup>5</sup>. L'approche augustéenne de la politique festive tend de surcroît à entretenir une certaine confusion pour toute cérémonie comportant naturellement une dimension proces-

<sup>2</sup> Cette enquête ne peut reprendre le dossier complet des origines de cette cérémonie ; toutefois il nous semble que P. Dufraigne, dans l'introduction et la première partie de son *Adventus Augusti, Adventus Christi. Recherches sur l'exploitation idéologique et littéraire d'un cérémonial dans l'antiquité tardive*, collection des Études Augustiniennes-Série Antiquité 141, Paris, 1994, p. 7-92, réduit par trop la dimension religieuse en opposant, dans la perspective qui est la sienne, l'*adventus Augusti* au contenu politique et social et l'*adventus Christi* à dominante religieuse.

<sup>3</sup> Cicéron, *Post reditum in Senatu*, 39 (*Italia cuncta paene suis humeris reptoriti*) et *In Pisonem*, 52.

<sup>4</sup> Nous pouvons mentionner les cas de Sylla en 88, investissant militairement la Cité aux dépens des Marianistes (Appien, *Guerre civile*, I, 57-58, harangue de Sylla à ses soldats, marche sur Rome à la tête de 6 légions, envoi de députés puis entrée de Sylla par la porte Esquiline avec une légion, de Pompée par la porte Colline avec une deuxième légion, une troisième pénétrant par le pont Sublicius), et en 83, lors de son retour d'Orient, inaugurant ainsi sa dictature (Plutarque, *Sylla*, 27, 7-17, signes divins encourageant Sylla à marcher sur Rome et annonçant l'incendie du Capitole le 6 juillet 83, l'entrée ayant lieu au printemps suivant, l'armée étant massée sur le Champ de Mars, cf. Appien, I, 88-9), et de César en 49 (Appien, II, 140, mention de la marche de César dans le discours de Brutus), franchissant le Rubicon depuis la Gaule Cisalpine (accueil des cités italiennes dans César, *Guerre civile*, VIII, 51), ou bien le contre-exemple de Pompée qui, de retour d'Orient en décembre 62 à Brindes (Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, II, 40, 2-3), licencie ses légionnaires, contrairement aux craintes de ses ennemis. L'opposition classique entre Sylla et César est développée par les auteurs anciens et les historiens : cf. E. S. Gruen, *The Last Generation of the Roman Republic*, UCP, Berkeley, 1995 (2<sup>e</sup> édition), notamment p. 383-4, après R. Syme, *La révolution romaine*, traduction française, Paris, 1967, p. 55-67.

<sup>5</sup> Cf. nos remarques, avec les références aux sources (*Fortuna Redux* et *Augustalia* : Dion Cassius, LIV, 10, 3-4, *Res Gestae*, 11 et *Fasti Amiternini* au 12 octobre ; *ara Pacis* : Dion Cassius, LIV, 25, 3-4, *Res Gestae*, 12, 2 et *Fasti Amiternini* au 4 juillet [13 av.] et *Praenestini* au 30 janvier [9 av.]), dans *La Fête à Rome au premier siècle de l'Empire. Recherches sur l'univers festif sous les règnes d'Auguste et des Julio-Claudiens*, collection Latomus 248, Bruxelles, 1999, p. 84-85, 260-1, 293 et 318-9.

sionnaire, héritage d'un passé lointain durant lequel *pompa circensis*, *pompa funebris* et *pompa triumphalis* apparaissaient très proches, ou bien recombinaison érudite et réorientée tardivement concernant leurs origines<sup>6</sup>. Nous relevons donc une grande proximité dans le déroulement de ces cérémonies, triomphes, funérailles ou premières entrées, en particulier en ce qui concerne leurs parcours et certains aspects de leur ordonnancement<sup>7</sup>.

Que devient dès lors cette entrée dans la Cité au III<sup>e</sup> siècle ? Pour répondre à cette question, il nous faut relever deux faits majeurs qui rendent compte de l'évolution engagée depuis les fondements augustéens jusqu'à la crise de succession à l'Empire, dans les années 193-197. En premier lieu, la nature même de l'avènement de la dynastie sévérienne permet d'illustrer une application concrète de l'entrée dans la cité, que nous avons déjà évoquée dans le contexte des guerres civiles au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Les années 68-69, comme le prouvent les témoignages concernant le contrôle nécessaire de Rome, chez Tacite, Suétone, Plutarque ou Dion Cassius, confirment l'importance de la conquête matérielle, effective, de la capitale, son investissement plus ou moins violent par les armes, qui décide du destin d'une usurpation et légitimise l'arrivée au principat de tout compétiteur<sup>8</sup>. Il n'est nul besoin de souligner longuement la proximité évidente chez Dion Cassius, observateur scrupuleux des réalités sévériennes tout autant qu'historien du principat, des événements de 68-69 et de 193, Didius Iulianus étant dépeint dans les mêmes termes que Vitellius, le comportement de l'un préfigurant les dérives de l'autre<sup>9</sup>. L'enjeu de ce contrôle de la cité, *caput imperii*, et le contre-exemple incarné par un empereur négligeant cet aspect concret de la symbolique du principat, comme le fut Maximin lors des événements de 238<sup>10</sup>, prouvent qu'une part de la légitimité du pouvoir est liée à cette entrée (prise de possession) dans la cité. De la même façon, l'on est amené à formuler des *vota pro salute et reditu* pour tout prince partant en campagne, qu'elle soit

<sup>6</sup> Cf. H. S. Versnel, *Triumphus. An inquiry into the origin, development and meaning of the Roman Triumph*, Leyde, 1970, chapitre III, p. 94-131. En partant notamment du témoignage augustéen de Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, VII, 72. L'*adventus* n'est pas simplement l'entrée formelle de l'*imperator* et de ses soldats, précédant et permettant le triomphe, mais est devenu une véritable cérémonie en soi ; contra P. Dufraigne, *Adventus Augusti...*, *op. cit.*, note 2, p. 17-8, et l'ambiguïté des témoignages des auteurs augustéens.

<sup>7</sup> Cf. par exemple, notre approche en trois temps, « entrer, parcourir et investir la cité », dans « l'espace urbain de Rome, comme lieu d'encadrement de la foule au premier siècle de l'Empire » dans *La rue, lieu de sociabilité ?*, *Rencontres de la Rue, Actes du colloque de Rouen (16-19 novembre 1994)*, Publications de l'Université de Rouen, n° 214, Rouen, 1997, p. 215-223.

<sup>8</sup> Nous avons consacré une étude à la crise de 68-69, sous presse : « Le prince, la cité et les événements : l'année 68-69 à Rome », *Historia*, 2000, avec un commentaire suivi des différentes sources littéraires.

<sup>9</sup> Dion Cassius, LXIV, 9 et LXXIV, 12.

<sup>10</sup> Cf. M. Christol, « Rome *sedes imperii* au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. », *Quaderni Catanesi di cultura classica e medievale : Studi in memoria di Santo Mazzarino III*, 1990, p. 121-147. Dans le cas de Maximin, l'Histoire Auguste rapporte les vœux formulés pour que cet empereur ne puisse jamais venir à Rome (*Maximini duo*, VIII, 6 : *Senatus eum tantum timuit, ut vota in templis publice privatimque, mulieres etiam cum suis liberis facerent, ne ille unquam urbem Romam videret*).

extérieure ou civile<sup>11</sup>. En deuxième lieu, on constate que cette importance de la cité de Rome n'exclut pas, bien au contraire, une évolution parallèle révélée pour la première fois avec acuité par le comportement de l'empereur Hadrien. Il s'agit en effet de poser le problème, au sein de l'empire, des rapports entre Rome et les provinces en relevant l'absence fréquente du prince dans la Cité, absence qui conduit inévitablement à postuler l'existence de véritables résidences impériales successives en constatant la possibilité concrète d'un prince itinérant, le pouvoir impérial et sa réalité étant désormais liés à la cité dans laquelle il se trouve, comme le prouve excellemment l'expression de son pouvoir normatif, avec les déplacements de sa chancellerie et la tenue d'assises judiciaires. De ce fait, cet apparent éloignement de Rome s'est accompagné sous Hadrien d'une exaltation de la Cité, *Roma Aeterna*, avec les *Romaia* du 21 avril, mais également d'émissions monétaires représentant les provinces et d'inscriptions mentionnant les visites du prince dans les cités<sup>12</sup>. Autant de réalités qui posent la question du devenir de Rome au moment où l'*adventus* se formalise et peut concerner toute cité impériale recevant la visite du prince.

Par conséquent, le cadre événementiel retenu pour cette enquête semble particulièrement pertinent. Il rend compte d'une transformation progressive du principat mais souligne tout autant la permanence des fondements augustéens, en particulier en ce qui concerne la légitimité du pouvoir impérial et les formes de représentation de celui-ci. De l'arrivée de Septime Sévère à Rome, le 9 juin 193, à la dernière visite de Constantin, en juillet 326, qui suit de peu la décision de fondation de sa nouvelle capitale orientale Constantinople, nos sources littéraires, épigraphiques et numismatiques nous offrent une image nuancée de ce régime impérial romain aux portes de l'Antiquité tardive. Dans les cas qui bornent notre période d'étude, il s'agit bien d'*adventus*. Dion Cassius, Hérodien et l'Histoire Auguste rapportent les circonstances de l'investissement de la cité de Rome par le légat de Pannonie supérieure après l'assassinat de Didius Iulianus<sup>13</sup>. L'*adventus* de Constantin, qui correspond à la célébration différée de ses *vicennalia* en 326, mais que nos sources littéraires et épigraphiques confondent parfois avec les précédentes et seules autres visites effectuées en 312 et 315, se trouve mêlé à un problème d'historiographie qu'il nous faudra aborder en son temps, la montée au

<sup>11</sup> Pour l'année 69, c'est le cas des *vota*, lors du départ d'Othon en campagne pour lutter contre Vitellius, le 14 mars, à la veille de la bataille de Bédriac, la rédaction des actes des frères Arvales ayant été postérieurement corrigée en fonction des modifications de la donne politique – défaite d'Othon puis, à la fin de l'année, de Vitellius ; cf. notre étude citée note 8 « Le prince... » avec le texte des *acta* qui est reproduit à la note 47.

<sup>12</sup> Pour suivre les déplacements d'Hadrien durant son règne, cf. H. Halfmann, *Itinera principum (Geschichte und Typologie der Kaiserreisen im Römischen Reich)*, Stuttgart, 1986, p. 188-210, avec la documentation épigraphique, numismatique et littéraire et les références bibliographiques. L'attachement du prince à sa capitale est néanmoins confirmé par sa politique éditiciaire, cf. M. T. Boatwright, *Hadrian and the city of Rome*, Princeton, 1987, notamment chapitre 1 « The Princeps and the City », p. 19-32.

<sup>13</sup> Dion Cassius, LXXIV, 1, 3-5 ; Hérodien, II, 14, 1-2 et Histoire Auguste, *Vita Severi*, VI, 11-VII, 3.

Capitole et l'interprétation qu'il importerait de donner d'un éventuel refus de la part d'un prince, grand pontife mais « converti » au christianisme<sup>14</sup>. Dans l'intervalle, nous sommes conduit à relever les mêmes confusions entre différentes cérémonies, dans l'approche par nos sources d'un parcours processionnaire similaire – triomphes, célébrations des *dies imperii* ou *adventus*. Il est incontestable également que notre étude se trouve confrontée à plusieurs reprises au problème de la décapitalisation progressive de Rome et donc à une approche renouvelée du retour du prince, qui débouche sur une tout autre relation entre celui-ci et la Cité<sup>15</sup>.

Pour traiter successivement de l'entrée dans la Cité à partir des témoignages du III<sup>e</sup> siècle, puis du retour dans la Cité comme élément essentiel concourant à la légitimité du pouvoir, avant de revenir aux origines de la cérémonie en abordant l'*adventus* et le thème de l'*Urbs* abandonnée, nous disposons d'un ensemble de sources non négligeable mais discontinu<sup>16</sup>. Si l'on peut se fonder pour la période sévérienne sur deux récits assez fiables, avec Dion Cassius – bien que la plus grande partie de son histoire annalistique ne soit conservée pour cette période que par ses épitomés byzantins – et Hérodien (le premier nous fournissant de plus les renseignements concernant le modèle augustéen du retour dans la Cité, comme nous l'avons rappelé précédemment), les époques postérieures souffrent d'une très grande disparité des sources et de la diversité des genres littéraires disponibles (biographies, bréviaires, discours épidiectiques). Avec les abrégiateurs de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et l'*Histoire Auguste* d'une part, puis les panégyristes de l'époque tétrarchique et constantinienne, enfin les œuvres marquées par les affrontements idéologiques entre chrétiens et païens d'autre part, Lactance et Eusèbe, puis Zosime et Orose, nous ne disposons que d'informations lacunaires, le plus souvent des tableaux édifiants rarement soucieux de la vérité des détails. On peut néanmoins compléter nos données par la documentation épigraphique, en rete-

<sup>14</sup> Cf. pour les références aux sources concernant les séjours de 312, 315 et 326, avec la mention des *ludi votivi*, D. Kienast, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, 2<sup>e</sup> éd., 1996, p. 299-300 (*Fasti Furii Philocali*). Le témoignage de Zosime, II, XXIX, 5, est diversement commenté : par F. Paschoud dans *Six études sur Zosime*, Paris, 1975, p. 24-62 (= « Zosime, 2, 29 et la version païenne de la conversion de Constantin », *Historia*, 20, 1971, p. 334-53) et son édition de la CUF, p. 223-4, avec l'hypothèse d'un triomphe régulier en 312, d'un refus de la montée au Capitole, en 315 lors des *decennalia*, et le rappel du parallèle d'Élagabal lors des kalendes de janvier 222 selon l'*Histoire Auguste*, *Vita Heliogabali*, 15, 7, qui fait de cet empereur « le précurseur et le prototype de Constantin » (édition d'A. Chastagnol, Paris, 1994, p. 499 et CXXXIX) ; et par A. Chastagnol, « Aspects concrets et cadre topographique des fêtes décennales des empereurs à Rome », dans *L'Urbs. Espace urbain et histoire (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. - III<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, actes du colloque de Rome (8-12 mai 1985), CEFR 98, Rome, 1987, p. 491-507, plaçant les triomphes dans le contexte des fêtes décennales de juillet 315 et 326 (sans ascension du Capitole dans ce dernier cas), p. 504.

<sup>15</sup> Cf. en ce sens les remarques d'A. Chastagnol, « Maximilien Hercule à Rome », *BSNAF*, 1980-1, p. 187-191 = *Aspects de l'Antiquité tardive, Scripta varia II*, Rome, 1994, p. 303-7.

<sup>16</sup> Pour une présentation synthétique des sources, cf. notre État dans M. Bats, S. Benoist, S. Lefebvre, *L'Empire romain au III<sup>e</sup> siècle, de la mort de Commode au Concile de Nicée*, Atlande, Paris, 1997, p. 15-28.

nant notamment les formulaires *pro salute et reditu*<sup>17</sup>, et par les émissions monétaires commémorant l'*adventus* ou la *profectio*<sup>18</sup>.

Les études qui se sont précédemment intéressées à l'*adventus* ont abordé plusieurs points que nous aurons à reprendre au cours de cette recherche. Si Dietmar Kienast et Helmut Halfmann sont indispensables pour préciser ou discuter la chronologie des principaux événements de la période et tenter de suivre pas à pas les déplacements des princes, ils n'étudient pas pour elles-mêmes les cérémonies du type de l'*adventus* ou de la *profectio* ; en revanche, depuis Andreas Alföldi, Sabine MacCormack, Augusto Fraschetti ou Pierre Dufraigne ont éclairé certains aspects des cérémoniaux impériaux, notamment en ce qui concerne la fin de notre période d'étude<sup>19</sup>. Enfin, si nos recherches antérieures nous ont déjà permis d'aborder ces problématiques de l'approche du régime impérial à partir de certaines données tirées de ses représentations idéologiques, elles se placent dans la continuité des réflexions de Fergus Millar et d'André Chastagnol sur le sujet<sup>20</sup>.

### *L'entrée dans la Cité : les témoignages du III<sup>e</sup> siècle*

La pratique sévérienne nous retiendra en tout premier lieu. Elle offre en effet l'avantage d'être établie par une documentation encore assez abondante.

<sup>17</sup> Par exemple, *CIL*, VI, 180b ; 227 (= *ILS*, 427, *pro salute et victoria et reditu*) ; 738 (pour les trois Sévères avec martelage de Géta) ; 428 (avec le remplacement de Sévère Alexandre par Maximin) et 434 (Caracalla) ; *AE*, 1977, 535 (Saintes, entre 198 et 209) ; 1983, 45 (*Pro salute et reditu / et victorias* [sic], à l'été 213 avant l'obtention du titre de *Germanicus Maximus*) ; 1992, 1908 (= *AE*, 1928, 39 = *AE*, 1949, 258, Sétif, *adventus* de 297, mais gravure postérieure à 303 après la création de la nouvelle province de Maurétanie Sitifienne).

<sup>18</sup> En prenant le cas de l'émission monétaire commémorant le bref séjour de Dèce à Rome, en 249 : *RIC*, IV, 3, Dèce, p. 107-50, n° 1, pl. 10, 5 [Rome, 249], 11 [Rome, 249-51 ?], 34 [Milan, 250-1?], 62 [Antioche, s. d.] ; cf. L. Fronza, « Studi sull'imperatore Decio I. l'" adventus Augusti " », *Annali Triestini*, XXI, 1951, p. 227-246. Les références à la *Fortuna Redux* s'étendent d'Auguste à Constantin, la dernière attestation datant de 316 à Ticinum (*RIC*, VII, p. 367, n° 51, pl. 10). On peut se reporter de même au recensement très complet effectué récemment par S. Estiot pour le monnayage d'or d'Aurélien (« L'or romain entre crise et restitution, 270-276 ap. J.-C., I. Aurélien », *Journal des Savants*, janvier-juin 1999, p. 51-165). Nous reprendrons la description usuelle des scènes d'*adventus* et de *profectio* dans notre troisième partie.

<sup>19</sup> Cf. H. Halfmann, *Itinera...*, *op. cit.*, note 12 et D. Kienast, *Römische...*, *op. cit.*, note 14 ; A. Alföldi, *Die monarchische Repräsentation in Römischen Kaiserreiche*, Darmstadt, 3<sup>e</sup> éd., 1980, p. 88-100 ; S. MacCormack, « Change and Continuity in Late Antiquity : the Ceremony of *Adventus* », *Historia*, XXI, 1972, p. 721-752, notamment p. 723 pour la définition de la cérémonie (accueil du souverain à l'extérieur de la cité, cortège ordonné parcourant une cité pavoisée) et *Art and Ceremony in Late Antiquity*, Berkeley, 1981 ; A. Fraschetti, « Costantino e l'abbandono del Campidoglio », *Società romana e Impero tardoantico II Roma : politica, economia, passaggio urbano*, Bari, 1986, p. 59-98 et 412-438 (notes) ; et P. Dufraigne, *Adventus Augusti...*, *op. cit.*, note 2.

<sup>20</sup> Cf. F. G. B. Millar, *The Emperor in the Roman World (31 BC - AD 337)*, Londres, 2<sup>e</sup> éd., 1992 ; et les études portant sur les jubilés impériaux (*quinquennalia*, *decennalia* et *vicennalia*) d'A. Chastagnol, cf. pour la bibliographie exhaustive, *L'Italie et l'Afrique au Bas-Empire. Scripta varia I*, PUL, Lille, 1987, p. 11-21 et *Aspects...*, *op. cit.*, note 15, p. 7-8, avec les n° 44, 113, 125, 130, 131, 136, 138, 155 et 156, et les deux articles cités *supra*, notes 14 et 15.



te<sup>21</sup> et peut donc être soumise à une critique plus systématique. De surcroît, elle permet de juger de la permanence des objectifs du programme festif augustéen, de l'usage qui en est fait plus de deux siècles après les décisions du premier *princeps*, et des modifications que l'on doit à cette crise, à l'avènement de Septime Sévère, qui a renouvelé en partie seulement les conditions de l'accession et de la légitimité impériales. C'est avec l'entrée dans Rome, le 9 juin 193, qu'il nous faut débiter. Nous sommes dans un contexte de guerre civile qui réitère la situation de l'année 68-69, avec par exemple les entrées de Galba et Vitellius, ou le retour de Vespasien en 70. Toutefois, l'urgence du voyage romain pour le premier Sévère correspond à des circonstances aggravantes. En effet, l'existence de plusieurs candidats potentiels aspirant à l'Empire, les gouverneurs Clodius Albinus en Bretagne et Pescennius Niger en Syrie, force le retour du légat de Pannonie supérieure, tant il est vrai que le contrôle de la capitale et de son Sénat accroît les chances du compétiteur<sup>22</sup>. Que cet objectif tant stratégique que politique s'accompagne d'une cérémonie formelle d'*adventus* semble aller de soi puisque Hérodién prend soin dans son témoignage, souvent très au fait des événements orientaux, d'offrir un parallèle presque parfait entre une cérémonie d'entrée à Rome et une *imitatio* organisée par Antioche pour accueillir son propre candidat, Pescennius Niger<sup>23</sup>. Les propos prêtés à Septime Sévère ne laissent aucun doute sur le sens d'une telle démarche : « Prenons donc Rome les premiers, puisque c'est le cœur de l'Empire »<sup>24</sup>.

Nous pouvons partir du témoignage direct de Dion Cassius, présent à Rome comme il le confirme lui-même à propos de cet *adventus*, puis de la cérémonie funéraire de *consecratio* qui a suivi, organisée en l'honneur de Pertinax, bien qu'il ne nous soit en partie accessible que par l'intermédiaire de son abrégiateur Xiphilin<sup>25</sup>. Si le sénateur bithynien rapporte à propos de cette entrée la transition qui s'opère, aux portes de la ville, entre l'arrivée d'un empereur à cheval, revêtu de l'habit militaire de cavalier, et le parcours d'un

<sup>21</sup> Notamment grâce aux récits de Dion Cassius et d'Hérodién, tous les deux soulignant à diverses reprises leur statut d'observateurs, ayant participé à certains événements ou bien assisté à certaines cérémonies (*funus...*).

<sup>22</sup> Pour le contexte de l'année 193, les travaux d'A. R. Birley, *Septimius Severus, The African Emperor*, Londres, 1971, dernière édition, 1999, chapitre 10, p. 89-107 et « The coups d'état of the year 193 », *Bonner Jahrbücher*, 169, 1969, p. 247-80.

<sup>23</sup> Hérodién, II, 7, 9, mentionnant l'importance de la fête chez les Syriens et l'attachement d'Antioche pour Niger et 8, 6, à propos de l'*imitatio* de Rome lors de la proclamation de Pescennius Niger à Antioche (visites des sanctuaires, sa demeure comparée à un palais). Cet engagement de la cité aux côtés de Niger lui vaut un châtimeut infligé par Septime Sévère qui lui ôte son statut de *polis* et la place dans la dépendance de sa rivale Laodicée, devenue capitale de la nouvelle province de Coélé-Syrie, comme simple village (*komè*, Hérodién, III, 6, 9), Caracalla revenant par la suite sur cette mesure, en lui donnant le statut de colonie (Histoire Auguste, *Vita Antonini Caracalli*, I, 7). Cf. F. G. B. Millar, *The Roman Near East (31 BC - AD 337)*, Harvard University Press, 1993, p. 120-3, 143 et 248.

<sup>24</sup> Hérodién, II, 10, 9, rapportant le discours de Septime Sévère à ses soldats (en 10, 2-9).

<sup>25</sup> Dion Cassius, LXXIV, 1, 3-5 et 4. Signalons le témoignage de Tertullien daté de 197, *Apologétique*, 35, 4, qui relève le refus des chrétiens de participer aux festivités célébrant le prince, en décorant de lauriers les portes des maisons et en allumant des lampes.

prince qui continue à pied en costume civil, il ne nous donne aucun renseignement précis sur le statut de cette procession, la plus belle que Dion ait jamais vue. Nous savons néanmoins que l'armée, tant l'infanterie que la cavalerie, accompagne l'empereur. La décoration de la ville est mentionnée, des fleurs, des lauriers, des torches, de l'encens et de riches étoffes de couleurs. Le peuple, vêtu de blanc, prononce des vœux de bon présage et accompagne avec entrain le cortège. Les soldats sont dépeints comme des participants à une procession festive. Doit-on néanmoins tirer de cette remarque une allusion aux *pompae* de quelque nature qu'elles soient ? Les sénateurs sont enfin mentionnés comme prenant part au cortège en corps. Hérodien, quant à lui, est sensible aux déplacements durant cet épisode et nous rapproche d'un modèle d'*adventus*<sup>26</sup>. Le peuple et le Sénat, couverts de lauriers, viennent accueillir le nouvel empereur à l'extérieur de la Cité. Des acclamations sont mentionnées<sup>27</sup>. Puis le prince, en compagnie des sénateurs, franchit les portes de la Ville et se rend au sanctuaire de Jupiter, le temple de *Iuppiter Optimus Maximus* au Capitole, pour y procéder à un sacrifice avant de visiter tous les sanctuaires, ce qui semble faire allusion à un parcours visant ainsi à englober l'ensemble de l'espace urbain<sup>28</sup>. L'empereur gagne enfin le palais impérial. Les lieux mentionnés font référence à cette approche classique de l'espace urbain impérial depuis Auguste, qui procède à un investissement symbolique de toute l'*Vrbs*, avec le Capitole, le Palatin et les lieux traversés par la *Via Sacra*, notamment le Forum<sup>29</sup>.

Attardons-nous finalement sur le dernier témoignage littéraire, celui de l'Histoire Auguste, certes plus tardif mais auquel Anthony Birley accordait plus de foi, craignant que les observateurs contemporains n'aient été entraînés par un certain « devoir de réserve »<sup>30</sup>. Une délégation de 100 sénateurs serait venue trouver Septime Sévère à Interamna pour l'inviter à entrer dans Rome, à la suite de l'élimination de Didius Iulianus. Celui-ci, après les avoir fait attendre en soulignant ainsi leur faiblesse (une fouille systématique permet de s'assurer qu'ils ne cachent aucune arme tandis que l'empereur les reçoit armé et bien entouré), aurait consenti, puis fait marche avec toute son

<sup>26</sup> Hérodien, II, 14.

<sup>27</sup> Ce mode d'accueil, et de véritable célébration du pouvoir, semble prendre une place plus importante dorénavant, même si les témoignages répétitifs de l'Histoire Auguste concernant les acclamations impériales au Sénat peuvent sembler suspects : cf. A. Alföldi, *Die monarchische...*, *op. cit.*, note 19, p. 79-88 et C. Roueché, « Acclamations in the Later Roman Empire : new evidence from Aphrodisias », *JRS*, LXXIV, 1984, p. 181-99.

<sup>28</sup> Cf. en ce sens nos remarques pour l'année 68-69, *loc. cit.*, note 8. La mention parallèle des sanctuaires antiochéens a été relevée précédemment, note 23.

<sup>29</sup> Ceci renforce le statut triomphal de cette entrée sur lequel nous reviendrons. Pour cette approche de l'investissement de l'espace urbain, notre *Fête à Rome...*, *op. cit.*, note 5, notamment chapitre VII, p. 275-331 et « l'espace urbain... », *loc. cit.*, note 7.

<sup>30</sup> Histoire Auguste, *Vita Severi*, VI-VII, 3. À propos des préparatifs de l'arrivée à Rome, on trouve cette remarque en V, 10-11 : *et Severus Romam invitatus. Ita, quod nulli umquam contigit, nutu tantum Severus victor est factus armatusque Romam contendit*. A. R. Birley, *Septimius Severus...*, *op. cit.*, note 22, p. 103-4 : « When he [Dion] says that soldiers " stood out conspicuously in their armour as they moved about like participants in some holiday procession ", it is clear that tact has triumphed over accuracy ». Cf. référence note 25.

armée. Les préparatifs de l'entrée comprendraient la convocation des prétoriens et leur désarmement à l'extérieur de la Cité. Puis l'empereur aurait fait son entrée en armes avec ses soldats, se serait rendu au Capitole puis au Palatin, précédé par les enseignes des prétoriens, pointes en bas. Le récit insiste sur la violence de cette entrée, le pillage imputé aux soldats de Sévère, et finalement donne l'image d'une véritable occupation militaire, l'ensemble de l'armée étant logé dans tous les lieux disponibles à Rome, jusqu'aux portiques, temples et autels du Palatin. Ce témoignage ne contredit guère les précédents quant au déroulement de l'entrée et au parcours dans Rome. S'il met l'accent sur l'aspect militaire de l'arrivée de Septime Sévère, ce qui n'est guère une nouveauté quand nous nous reportons aux exemples tardo-républicains de Sylla et César, c'est également pour souligner le remplacement de la garde rapprochée traditionnelle des princes, ces prétoriens qui ont été licenciés, par les propres troupes de Sévère, précédant de peu les réformes considérées comme indispensables (avec entre autres la refondation des cohortes prétoriennes à l'effectif augmenté, la création des nouvelles légions et du camp d'Albano, au sud de Rome sur la Via Appia).

Deux autres cérémonies sévériennes nous fournissent quelques renseignements complémentaires à partir de la relation qu'en donnent nos sources littéraires. C'est ainsi que les *decennalia* de Septime Sévère et le mariage de Caracalla et Plautilla, entre le 9 et le 15 avril 202, puis les jeux séculaires de 204, renforcent cette impression de confusion des genres, sciemment ou non introduite par Dion Cassius, Hérodien ou l'Histoire Auguste, dans leurs récits, mais correspondant en fait à cette approche globale de l'univers festif privilégiée depuis Auguste. Ces années 197-204 sont également marquées par de nombreuses incertitudes concernant la chronologie des événements et notamment les déplacements du prince et de ses fils, leurs courts séjours romains pouvant légitimement donner lieu à des festivités commémorant la « geste impériale », succès dans les combats sur les compétiteurs déchus, victoires parthiques sinon africaine (ce qui suppose établi et daté un voyage africain), jubilé impériaux associés aux célébrations familiales<sup>31</sup>. Dans le premier cas, Dion Cassius mentionne des distributions d'argent à l'occasion du jubilé puis, dans le contexte du mariage, la dot de Plautilla et des cadeaux conduits en procession du Forum au Palais<sup>32</sup>. Il signale un banquet dont le style est qualifié de royal et de barbare. Les *spectacula*, mis sur le même plan, commémorent le retour dans la cité (*pro reditu*), les *decennalia*, et les victoires remportées (un triomphe ?), durant 7 jours. Puis l'auteur achève son récit par la description de *venationes* et l'énumération des bêtes présentées à l'amphithéâtre.

<sup>31</sup> Cf. pour l'établissement des faits, le récit d'A. R. Birley, *Septimius Severus...*, *op. cit.*, note 22, chapitres 13-15, p. 129-169, et l'état de nos sources dans H. Halfmann, *Itinera principum...*, p. 216-23, et D. Kienast, *Römischen Kaisertabelle...*, p. 156-9, *op. cit.*, notes 12 et 14. Également, pour une attention particulière portée à la documentation numismatique, M. Christol, *L'empire romain du III<sup>e</sup> siècle. Histoire politique (192-325 après J.-C.)*, Errance, Paris, 1997, p. 11-33.

<sup>32</sup> Dion Cassius, LXXVI, 1. Mentionnons les deux études d'A. Chastagnol, « Les fêtes décennales de Septime Sévère », *BSNAF*, 1984, p. 91-107 et « Aspects concrets... », *loc. cit.*, note 14, notamment p. 493-4 (avec reproduction d'un sesterce commémoratif) et 497-501.

Hérodien pour sa part place l'ensemble des festivités dans le contexte des succès orientaux et souligne l'accueil triomphal du peuple de Rome<sup>33</sup>. Des sacrifices, fêtes, spectacles, cérémonies et distributions d'argent sont mentionnés sur le même plan, puis vient la tenue du mariage<sup>34</sup>. Mais le récit souffre d'une confusion chronologique qui lui fait évoquer des jeux qualifiés de « séculaires », se déroulant dans tous les théâtres à la fois, après avoir mentionné des spectacles et distributions d'argent pour célébrer une victoire, à la suite du retour rapide du prince après la mort d'Albinus, donc en 197, en compagnie de toute son armée, avec accueil du peuple et du Sénat, cortège lauré conduisant le prince au Capitole, puis au Palais<sup>35</sup>. Hérodien semble avoir privilégié dans ces passages du livre III une démarche thématique lui permettant de rendre compte de tous les aspects festifs liés à la présence de Septime Sévère durant ses brefs séjours à Rome, de 197 à 204, ce qui le conduit d'ailleurs à relever à deux reprises le goût de ses fils pour les spectacles<sup>36</sup>. L'Histoire Auguste ne fait expressément allusion qu'au triomphe parthique de Sévère en mentionnant une ovation, l'entrée dans la Ville et la montée au Capitole en compagnie de Plautien, son préfet du prétoire et le futur beau-père de son fils Caracalla<sup>37</sup>. Quant aux jeux séculaires proprement dits, nos sources littéraires sont très confuses, comme nous l'avons déjà souligné pour Hérodien, ce dernier parlant de cérémonies religieuses et de fêtes nocturnes imitant les mystères données toutes les trois générations<sup>38</sup>. Les actes épigraphiques et Zosime permettent de redonner à cette fête sa dimension religieuse propre et de la faire émerger d'un ensemble de témoignages qui privilégie les données factuelles concernant les caractères festif, triomphal et processionnaire de ces célébrations sévériennes<sup>39</sup>.

<sup>33</sup> Hérodien, III, 10, 1-2.

<sup>34</sup> Ibid., III, 10, 5, après une digression concernant les deux fils du prince, leur caractère et leur rivalité (§ 3-4).

<sup>35</sup> Ibid., III, 8, 2-4 et 9-10. Ces jeux peuvent éventuellement célébrer, à l'issue des quatre premières années régnales (qui ne sont pas encore l'occasion de réjouissances, les futurs *Quinquennalia*), la victoire sur son compétiteur (IX<sup>e</sup> salutation impériale). Cf. *CIL*, VI, 224 = *ILS*, 2185 (9 juin 197) : (...) *pro salutem / imp. L. Sept. Severi et / M. Aurelio Antoni/no Caesaris Aug. nn. et [[C. Fulvio Plauti/ano]] c.v. pr. pr. (...) ob redivitum / numeri (...)*.

<sup>36</sup> Ibid., III, 10, 3 et 13, 1.

<sup>37</sup> Histoire Auguste, *Vita Severi*, XIV, 7, l'ovation, l'entrée dans la ville et la montée au Capitole ; XIV, 12, le *munus* qui précéderait le départ pour la guerre parthique, avec une distribution d'argent au peuple. La chronologie des événements est délicate. Soit nous nous plaçons en 197 et l'ovation célébrerait la défaite d'Albinus, le *munus* pouvant faire allusion à des festivités commémorant cette victoire. Soit l'ensemble est à replacer dans le contexte du retour de 202 et des festivités conjointes des *decennalia* et du mariage princier. La mention du triomphe parthique se trouve en XVI, 6-7. Cf. les remarques d'A. Chastagnol, « Aspects concrets... », *loc. cit.*, note 14, plaçant le triomphe parthique peu de temps après le retour (p. 500) et, d'autre part, celles de M. Christol, *L'empire romain...*, *op. cit.*, note 31, p. 30, le situant dans le cadre de l'entrée solennelle, ce qui serait le premier exemple d'un *adventus*, véritable *triumphus*.

<sup>38</sup> Hérodien, III, 8, 10.

<sup>39</sup> Zosime, II, IV, 3 : « Après eux, c'est Sévère qui, les cent dix ans arrivant à échéance, organisa la même fête avec ses fils Antonin et Géta, sous le consulat de Chilo et de Libo » (trad. F. Paschoud) ; actes des jeux séculaires, *CIL*, VI, 2086 et 32326-36 ; *ILS*, 5050a ; G. B. Pighi, *De*

Nous voudrions envisager cette prédominance de l'aspect triomphal pour toute forme d'*adventus*, donnée qui semble fondamentale à partir de Constantin et génère une confusion entre les deux cérémonies (entrée et triomphe)<sup>40</sup>, en étudiant deux cas qui nous sont rapportés par nos sources du IV<sup>e</sup> siècle, abrégiateurs ou biographe. Il s'agit de deux événements attachés aux règnes de Gallien et Aurélien, fortement marqués l'un et l'autre par les enjeux idéologiques de l'unité et de la pérennité de l'Empire<sup>41</sup>. Dans le premier cas, nos sources sont très confuses quand il s'agit de définir précisément la nature de la cérémonie envisagée. Ainsi, Aurelius Victor, détracteur patenté de la politique de Gallien, préfère parler de cérémonies faussement triomphales<sup>42</sup>. Sommes-nous, avec le long passage de l'Histoire Auguste consacré à la description d'une cérémonie qui n'est pas explicitement nommée<sup>43</sup>, dans le cadre d'un retour du prince à Rome, de la célébration de ses *decennalia* ou bien de celle de son triomphe<sup>44</sup> ? Le thème traditionnel du retour précipité dans la capitale est de toutes les façons significatif d'une situation politique complexe qui se traduit, durant la période 238-284, par une multiplication des règnes, des usurpations et des complots. Le contrôle de Rome n'en est que plus important. Le traumatisme entraîné par la première capture sur le champ de bataille d'un empereur romain ne pouvait guère laisser espérer à son fils et associé une aura très solide dans les semaines qui ont suivi, comme le confirment plusieurs tentatives d'usurpations et les prémices de futures sécessions. Ainsi, s'il est difficile de préciser la nature de l'événement envisagé, qui peut mêler plusieurs occurrences festives, il faut souligner la disparité très grande entre les différentes phases du règne, ce qui devrait nous permettre d'affiner notre chronologie. Si l'on peut exclure *a priori* un épisode se situant durant la période du règne conjoint de Gallien et de son père Valérien, et donc notamment dans le contexte des années favorables de 256-8 (la célébration du retour des trois princes, les Augustes Valérien et Gallien et le César Valérien le Jeune, fin 256, puis le 1<sup>er</sup> janvier 257 l'inauguration des consulats de Valérien

*ludis saecularibus populi Romani Quiritium libri sex*, Rome, 1941 et 2<sup>e</sup> édition, Amsterdam, 1965. Les cérémonies religieuses se déroulèrent du 1<sup>er</sup> au 3 juin, puis les 4-10 juin eurent lieu les *ludi latini et graeci honorarii*, et finalement le 11 juin le *lusus troiae*.

<sup>40</sup> Bien que l'on ne puisse admettre l'interprétation de S. MacCormack concernant le triomphe de 312, et notamment l'omission éventuelle de la visite au Capitole, dès cette année-là, en ces termes : « Thus the emperor's victorious arrival, formerly triumph, was assimilated into the *adventus* ceremonial » (cf. « Change and continuity... », *loc. cit.*, note 19, p. 726). Mais nous y reviendrons en troisième partie.

<sup>41</sup> Pour le contexte général de ces années 260-275, en excluant le règne conjoint de Valérien et Gallien pour ne retenir que les conséquences de la capture d'Édesse, renvoyons à M. Christol, *L'empire romain...*, *op. cit.*, note 31, p. 139-62 et notes p. 171-3.

<sup>42</sup> Aurelius Victor, *De Caesaribus*, 33, 15 : *At Romae Gallienus pacata omnia publici mali ignaris improbe suaderat, crebro etiam, uti rebus ex voluntate gestis solet, ludos ac festa triumphorum, quo promptius simulata confirmarentur, exercens.*

<sup>43</sup> Histoire Auguste, *Gallieni duo*, VII, 4-IX. La mention des *decennalia* est en XXI, 5.

<sup>44</sup> La présence de Gallien est attestée à Rome de manière discontinue entre 260 et 265. Cf. les données chronologiques collectées par H. Halfmann, *Itinera principum...*, p. 236-8, et par D. Kienast, *Römischen Kaisertabelle...*, p. 218-20, *op. cit.*, notes 12 et 14.

et Gallien, enfin la visite estivale aux frontières du collège impérial), nous pouvons relever, dans les années qui suivent, la confirmation par les émissions monétaires de la tenue des *decennalia* en 262<sup>45</sup>. La description de l'Histoire Auguste semble fournir un archétype pour toute célébration à portée triomphale, qu'il s'agisse d'un véritable *adventus*, ou bien d'un triomphe, ou bien d'un jubilé. Le cortège qui se rend au Capitole comprend les sénateurs et les chevaliers qui accompagnent le prince, les soldats vêtus de blanc le précédant, avec le peuple munis de torches et de lampes au sein duquel femmes et esclaves ont pris place. La description peu réaliste des animaux du cortège (cent bœufs blancs, deux cents agnelles immaculées...) apparaît de l'ordre de ces fantaisies propres à l'auteur qui se complaît dans l'affabulation ; mais l'aspect festif, plus réaliste, est confirmé par la mention des gladiateurs et mimes. Néanmoins, la présence des étendards, faisant allusion aux corporations, des lances, des enseignes et des figurants, plaide pour une confusion de plusieurs commémorations (triomphe et *adventus*). Ainsi, si l'on doit rejeter l'existence d'un triomphe consécutif aux succès remportés en Mésopotamie par Odénath, en 264-5<sup>46</sup>, l'empereur ne retournant à Rome que fin 265 pour l'inauguration de son septième consulat, une anecdote concernant les plaisanteries durant la fête semble toutefois rappeler un lointain écho de la tradition républicaine du triomphe, dans le contexte probable d'une entrée précédant les fêtes des kalendes de janvier 266<sup>47</sup>.

De la même manière, le triomphe d'Aurélien en 274 est très fortement lié au thème du retour dans la cité. Nos sources font référence sans aucune ambiguïté à un cortège triomphal, avec la présence des vaincus dans l'apparat de la pompe, Zénobie et Tétricus<sup>48</sup>. Nous retiendrons en particulier l'accueil du prince et l'ordonnancement de la procession, avec les mentions du Sénat, de l'armée et du peuple, le but atteint également, avec la montée au Capitole et les sacrifices qui s'y déroulent. L'Histoire Auguste, comme à son habitude,

<sup>45</sup> Cf. A. Chastagnol, « Les jubilés impériaux de 260 à 337 », dans E. Frézouls (éd.), *Crise et redressement dans les provinces européennes de l'Empire, milieu du III<sup>e</sup>-milieu du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Strasbourg, 1983, p. 11-25, notamment p. 13-4.

<sup>46</sup> Cf. M. Christol, *L'Empire romain...*, *op. cit.*, note 31, p. 148-51.

<sup>47</sup> Cf. H. S. Versnel, *Triumphus...*, *op. cit.*, note 6, avec nos remarques dans *La Fête...*, *op. cit.*, note 5, p. 320-1, et le témoignage de Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, VII, 72, 10-2. Il s'agit des plaisanteries rapportées par l'Histoire Auguste, *Gallieni duo*, IX, mentionnant les usurpateurs (Postumus, Régilianus, Auréolus, Aemilianus et Saturninus) et le père de l'empereur, dont le sort en captivité est déploré.

<sup>48</sup> Aurelius Victor, 35, 5, mentionnant la présence de Tétricus (*in triumphum ductus*) ; Eutrope, *Breviarium*, IX, 9 (*ingressusque Romam, nobilem triumphum, quasi receptor Orientis Occidentisque*), insistant sur la victoire sur l'Orient et l'Occident comme Orose, *Adversus paganos*, VII, 23, 5 (*Sic Orientis et Aquilonis receptor magna gloria triumphavit*) ; de même l'Histoire Auguste, *Vita Aureliani*, XXXII, 4 (*Princeps igitur totius orbis Aurelianus pacatis oriente, Gallis atque undique terris Romam inter flexit, de Zenobia et Tetrico, hoc est de oriente et de occidente, triumphum Romanis oculis exhiberet*) -XXXIV, avec la description fantaisiste des trois chars triomphaux (celui d'Odénath, celui offert à Aurélien par le roi des Perses et celui de Zénobie, un quatrième ayant appartenu au roi des Goths étant tiré par quatre cerfs) ; enfin, Zosime, I, LXI, 1, avec une présentation très classique : « il entra en triomphe dans Rome où il reçut du peuple et du Sénat un accueil très enthousiaste ».

mélange les données traditionnelles concernant la tenue du cortège et les informations fantaisistes. La présence des animaux (éléphants, fauves de Libye, animaux variés de Palestine, tigres, girafes, élans) et des gladiateurs (huit cents paires) dans le cortège étonne aux côtés des prisonniers (Africains, Orientaux – dont les notables de Palmyre et des Égyptiens – et Germains), des *tituli* des *nationes*, de Tétricus et de Zénobie. Il en va de même pour les cités et les étendards des corporations, aux côtés du peuple. Il n'est guère pensable par ailleurs d'envisager un sacrifice de cerfs à Jupiter Capitolin. En revanche, que des cavaliers cuirassés soient mentionnés en compagnie des étendards des camps et de l'armée toute entière, des sénateurs et des trésors royaux (le butin amassé), rien que de plus normal à la suite des réformes militaires entreprises au cours du III<sup>e</sup> siècle, et notamment par Gallien et Aurélien, afin de modifier la composition des armées. Enfin, que le cortège ait rallié le Palatin après le Capitole et que des jeux aient été donnés plusieurs jours de suite (*ludi scaenici*, *ludi circenses*, *venationes*, *ludi gladiatorii*, *naumachiae*) rappellent les réalités sévériennes des retours triomphaux.

Dans tous ces cas, des Sévères à Aurélien, nous devons relever la forte présence des thèmes de la victoire dans nos témoignages, bien qu'ils puissent, dans le détail, confondre les données propres de l'*adventus*, et en particulier cette composition sociale des cortèges venant accueillir le prince puis l'escorter dans la cité qui inclut les corporations, comme le précisent les *Panegyriques*, et notamment à propos de la visite de Constantin à Autun en 312<sup>49</sup>, et celles des triomphes ou des jubilés. Ce thème omniprésent de la victoire est à replacer dans un contexte général fortement marqué par les guerres civiles, les usurpations et une quête constante en légitimité que nous allons maintenant aborder. Ce souci majeur explique d'ailleurs les évolutions du formulaire épigraphique des titulatures impériales au contenu très révélateur, ou les légendes retenues pour les émissions monétaires<sup>50</sup>. Les princes mettent l'accent sur les thèmes de la pacification, de la sécurité et de la liberté, à une époque où leur pouvoir n'a jamais été aussi fragile. Finalement, le témoignage d'Hérodien, dans le contexte de la crise de 238, après la mort de Maximin à Aquilée, résume bien la situation que les exemples étudiés dans cette première partie ont illustrée, à savoir une confusion des genres, mais aussi un héritage augustéen fortement revendiqué : « À son entrée dans Rome, Balbin vint à sa rencontre suivi du César Gordien. Le Sénat et le peuple l'acclamèrent et l'accueillirent en triomphateur »<sup>51</sup>.

<sup>49</sup> *Panegyrique*, VIII, 8.

<sup>50</sup> Cf. A. Chastagnol, « Le formulaire de l'épigraphie latine officielle dans l'antiquité tardive », dans A. Donati (éd.), *La terza età dell' epigrafia*, Faenza, 1988, p. 11-65, notamment p. 21 : *conservator orbis* (CIL, V, 4319 = ILS, 579) ; *reparator conservator patriae* (CIL, IX, 12333 = ILS, 8945 ; CIL, IX, 13715) ; *restitutor orbis* (CIL, VII, 5456 = ILS, 577 ; CIL, XVII, 78) ; *restitutor totius orbis sui* (CIL, XI, 1214). On peut citer également les monnaies de Valérien *RESTITVTOR ORIENTIS* ou *RESTITVT(OR) GENER(IS) HVMANI* (RIC, V, 1, Valérien, n° 286 et 220) et *RESTITVTOR GALLIARVM* de l'atelier de Cologne (RIC, V, 1, n° 27-35) citées par M. Christol, *L'empire romain...*, op. cit., note 31, p. 132 et 135.

<sup>51</sup> Hérodien, VIII, 7, 8, traduction de D. Roques, La Roue à Livres, Paris, 1990.

*Le retour dans la Cité : la légitimité du pouvoir*

Notre période d'étude permet d'envisager plus particulièrement le voyage à Rome comme l'affirmation d'une légitimité impériale qui ne va pas toujours de soi. C'est ainsi que les cas d'Élagabal, de Philippe l'Arabe et de Dioclétien et Maximien vont nous autoriser à évoquer certaines variations dans l'approche de cette question, notamment dans nos sources littéraires. La reconquête du pouvoir par la dynastie sévérienne, mais sa branche syrienne cette fois, après l'intermède du règne de Macrin, est avant tout un événement oriental qui concerne en premier lieu les troupes ayant été réunies par Caracalla pour mener sa campagne parthique. Rome n'a pu suivre que de très loin les péripéties des changements de pouvoir, même si Hérodien rapporte que Macrin prit bien soin d'informer le Sénat de son acclamation par les soldats, soucieux qu'il était de faire ratifier la première élévation d'un chevalier directement à l'Augustat<sup>52</sup>. Il n'eut pas le temps de confirmer cette accession par le nécessaire voyage à Rome qu'il avait l'intention d'effectuer, nous dit-on. En revanche, les princesses syriennes sont conscientes de cette nécessité, notamment pour faciliter l'identification du nouveau prince, inconnu auparavant, et que son engagement religieux en tant que prêtre de l'El Gabal d'Émèse (*Deus Sol Elagabalus*) ne prédisposait pas à la pourpre impériale, même si l'affirmation d'une filiation naturelle de Caracalla semblait en mesure d'accroître la légitimité d'un homme dénué de tout autre prestige. Le voyage d'Élagabal conduisant sa suite de Nicomédie, où il passa l'hiver 218-9, à Rome s'apparente plus à une procession religieuse qu'à une marche triomphale de type militaire<sup>53</sup>. Les *imagines* du nouveau souverain qui l'ont précédé dans la Cité n'ont pu qu'accroître les inquiétudes des sénateurs et du *populus*. L'arrivée probable à Rome est datable des mois d'août-septembre 219, si l'on suit les données de nos auteurs et le témoignage d'une inscription fournissant comme *terminus ante quem* le 29 septembre 219, avec la mention du deuxième consulat du prince inauguré à Nicomédie selon Dion Cassius<sup>54</sup>. L'originalité de l'entrée à Rome réside plus particulièrement dans le costume de type phénicien ou mède en soie du souverain que dans son ordonnement, même si la place accordée au bétyle de son dieu avait pu apparaître

<sup>52</sup> Hérodien, V, 1, pour la lettre de Macrin au peuple de Rome et au Sénat envoyée d'Antioche exaltant les vertus de ce préfet du prétoire promu à la tête de l'Empire.

<sup>53</sup> Hérodien, V, 5, 3 (l'hiver à Nicomédie) ; 7-8 (l'envoi d'un tableau le représentant en costume sacerdotal sacrifiant à son dieu, à fixer dans la curie au-dessus de la statue de la victoire, et l'arrivée à Rome).

<sup>54</sup> Dion Cassius, LXXIX, 8, 2-3, pour le consulat à Nicomédie ; *CIL*, VI, 31162 = *ILS*, 2188, le 29 septembre 219 : *Herculi Macusano / ob reditum domini nostri / M. Aureli Antonini Pii / Felicis Aug. equites singulares / Antoniniani eius cives / Batavi sive Thraces adlecti / ex provincia Germania / inferiori votum solverunt / libentes merito III kal. Oct. / imp. d. n. Antonino Aug. II et / Tincio Sacerdote II cos.* ; Eutrope, VIII, 22, pour la mention du temps écoulé (avant sa mort, 2 ans et 8 mois : *vixit biennioque post et octo mensibus tumultu interfectus est*) ; Histoire Auguste, *Vita Heliogabali*, III, 4 : *Sed ubi primum ingressus est urbem...*



déplacée<sup>55</sup>. Cette entrée originale ne fait que renforcer l'exemplarité du projet inabouti de Macrin que nous mentionnions, et donc, si l'on en croit Dion Cassius, sa pertinence, le prédécesseur d'Élagabal tentant de renverser la défaite du 8 juin 218 par un voyage à Rome, retournement de situation auquel semblait croire notre sénateur bithynien<sup>56</sup>. On peut toutefois demeurer circonspect devant l'affirmation d'Hérodien que le peuple de Rome, désireux de le voir, l'appelait à grands cris<sup>57</sup>. Dans tous les cas, c'est la situation de crise qui justifie le voyage à Rome, l'avantage de regagner la Cité étant d'y obtenir la légitimité, comme le montrent les cas de 68-69, de 193 ou le contre-exemple de Maximin et sa situation désespérée dans les premières semaines de 238<sup>58</sup>. L'exemple fondateur des guerres civiles et de l'avènement d'Octave-Auguste est, sinon un modèle de conduite politique, du moins un *topos* littéraire qu'il convient pour nos auteurs d'avoir à l'esprit. On ne s'étonnera donc pas que, dans le contexte d'un portrait à charge du mauvais prince, Dion Cassius nous ait dépeint une entrée parodique dans Rome et dans le Palais impérial du mignon d'Élagabal, Aurelius Zoticus, qui doit présider aux plaisirs sensuels du souverain en tant que *cubicularius* et dont la venue est narrée dans les mêmes termes que celles de Tiridate sous Néron et d'Abgar sous Septime Sévère, l'escorte étant toutefois plus nombreuse : princes pour princes, la diplomatie des champs de batailles ayant été remplacée par celle des jeux d'alcôve<sup>59</sup>.

Durant le règne de Philippe l'Arabe, nous relevons un usage traditionnel des festivités impériales qui permet de renforcer la légitimité du prince en procédant à un renouvellement des légendes monétaires par une appropriation de l'Éternité de la Cité au profit du souverain, dans un contexte où retour dans la Cité, triomphe et cérémonies du millénaire prennent une dimension unique au service du pouvoir impérial. Si la chronologie de ces événements s'étend de l'été 244, avec l'arrivée du nouveau prince à Rome,

<sup>55</sup> Hérodien, V, 5, 4 (costume) et 7-8 (*adventus* et festivités). Si nous n'avons pas de précision quant à son ordonnancement, la représentation du bétyle, symbole de son dieu local, sur le tableau de la curie et une monnaie (*BMC*, V, Élagabal, n° 105) suggère son entrée solennelle dans la cité (cf. les rites traditionnels de l'*evocatio*).

<sup>56</sup> Dion Cassius, LXXVIII, 39, 3-5 (récit de la fuite de Macrin en Cilicie, Cappadoce, Galatie et finalement Bithynie, à proximité de Nicomédie ; le peuple de Rome et le Sénat devenant plus favorables à Macrin, confrontés à l'attitude des Syriens, d'Élagabal ou de Comazon).

<sup>57</sup> Hérodien, V, 2, 3, dressant d'ailleurs un portrait très flatteur de ce premier chevalier acclamé empereur.

<sup>58</sup> Cf. *supra* nos remarques concernant l'*adventus* sévérien du 9 juin 193 ; note 8 pour les références à notre étude consacrée à l'année 68-69 et note 10 pour celles de l'article de M. Christol « Rome... » portant sur Maximin et les événements de 238, notamment p. 136-40, avec l'analyse du témoignage d'Hérodien, l'*adventus* différé et l'entrée solennelle de la tête de l'empereur déchu.

<sup>59</sup> Dion Cassius, LXXIX, 16. Pour la visite de Tiridate, Suétone, *Nero*, 13 et Dion Cassius, LXIII, 1-7 (d'après Xiphilin), procession triomphale du voyage, entrée et festivités à Rome ; pour celle d'Abgar IX fils de Ma'nu (L. Aelius Septimius Abgar), durant le règne de Septime Sévère, Hérodien, III, 9, 2, mentionnant les liens entre Sévère et le roi d'Oshroène, avec livraison d'enfants en otage et d'archers lors de la campagne parthique et les remarques de F. Millar, *The Roman Near East*, *op. cit.*, note 23, p. 125 et 473-6.

aux 21-23 avril 248 pour les fêtes du millénaire, en passant par un triomphe ou une entrée triomphale que l'on place à la fin de l'été 247, elle permet d'associer à chaque brève visite du souverain dans sa capitale un événement festif majeur qui n'est pas sans rappeler la pratique sévérienne des années 193-204<sup>60</sup>. Le parallèle est d'ailleurs d'autant plus pertinent que les politiques orientales et administratives des deux empereurs ont de nombreux points communs. Certaines confusions de nos sources tardives sont entretenues volontairement pour répondre à des objectifs idéologiques tout à fait conscients. Il s'agit par exemple de placer les fêtes du millénaire dans cette proximité religieuse des jeux séculaires que la première occurrence de ce type de jubilé sous Claude avait opportunément postulée<sup>61</sup>. En effet, si le comput et le contenu religieux sont différents, leur bénéfice peut sembler pour le pouvoir impérial très proche, en rappelant les légendes monétaires et les rapprochements chronologiques lors de la victoire parthique de Septime Sévère le 28 janvier 198 et le témoignage contradictoire et très ramassé de nos sources<sup>62</sup>. Aurélius Victor mentionne le retour dans la Cité et les fêtes du millénaire dans le même passage pour déplorer ensuite l'absence de jubilé à son époque, en 348, en raison des sentiments chrétiens partagés par les nouveaux empereurs<sup>63</sup>. À l'opposé, Orose souligne la prétendue appartenance de Philippe à la religion chrétienne pour expliquer une cérémonie qui se serait déroulée sans sacrifice au Capitole, confondant les festivités du millénaire avec la cérémonie triomphale et nous plaçant devant un doublet anticipant sur le célèbre geste de Constantin plus d'un demi-siècle plus tard<sup>64</sup>. Avec l'Histoire Auguste, le glissement est encore facilité par une anecdote concernant la

<sup>60</sup> Pour le retour à Rome, après un avènement militaire en Orient, lors de la campagne perse, *CIL*, VI, 793 = *ILS*, 505, mentionnant au 23 juillet 244 la *Victoria Redux*, avec la réinterprétation de l'inscription en fonction des voyages de Philippe (cf. M. Christol, *L'Empire romain...*, *op. cit.*, note 31, p. 99 et note 1 p. 116) ; pour le triomphe, renvoyons à la chronologie des événements de X. Loriot, « La chronologie du règne de Philippe l'Arabe (244-249 après J.-C.) », *ANRW*, II, 2, 1975, p. 788-797 (été 247, monnaies au type de l'*ADVENTVS AVGG*, *RIC*, IV, 3, Philippe, n° 26 [Rome, s. d., daté de 245 dans D. Schaad et alii, *Le trésor d'Eauze*, Toulouse, 1992, n° 783], 81 [Antioche] et 165 [Rome], à partir d'août les épithètes *Germanici Maximi* et *Carpaci Maximi*) et de D. Kienast, *Römische Kaisertabelle...*, *op. cit.*, note 14, p. 198-203 ; pour les fêtes du millénaire, la documentation est commodément rassemblée par X. Loriot et D. Nony, *La crise de l'Empire romain 235-285*, collection U, Armand Colin, Paris, 1997, p. 193-6. Pour la période sévérienne, cf. *supra*.

<sup>61</sup> Cf. nos remarques dans *La Fête...*, *op. cit.*, note 5, p. 189-192.

<sup>62</sup> Depuis J. Guey, « 28 janvier 98-28 janvier 198, ou le siècle des Antonins. À propos du *Feriale Duranum*, col. I, 1, 14-16 », *RÉA*, 50, 1948, p. 60-70. Citons le monnayage de Caracalla célébrant la *IVVENTA IMPERII* au moment de son accession à l'Augustat, en ce début d'année correspondant au 950<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Rome (*RIC*, IV, 1, Caracalla, n°20 et 24 b, en 198).

<sup>63</sup> Aurelius Victor, 28, 1-2 (avec la mention de Flavius Philippus, consul en 348). Zosime, I, XIX, 1, ne signale que le retour de Philippe tandis qu'Eutrope, IX, 3, ne fait référence qu'au millénaire.

<sup>64</sup> Orose, VII, 20, 3 : ...*quando vel ascensum fuisse in Capitolium immolatasque ex more hostias nullus auctor ostendit*. Parallèle évident avec Constantin, rappelé en 28, 1, Philippe étant ainsi présenté comme le premier empereur chrétien, ce qui aurait permis de dédier le millénaire de Rome au Christ.

récupération des animaux du triomphe persique, préparé pour Gordien, lors de la célébration du millénaire de Philippe<sup>65</sup>. Il serait plus logique de placer cet épisode dans un contexte triomphal et non séculaire, puisque c'est en ces termes qu'est présentée la cérémonie de 248. Les monnayages du prince, soucieux d'asseoir une légitimité fragile, en tant qu'empereur sorti des rangs de l'armée et d'une province orientale dont la romanité n'excède pas un siècle et demi, souligne l'*aeternitas* du souverain, et non plus uniquement de Rome, les jeux faisant de l'empereur, à l'égal d'Auguste, le fondateur d'un nouveau siècle<sup>66</sup>. Les revers de ces monnaies représentent l'éléphant comme symbole de la pompe de ces « jeux séculaires ». Quant aux formulaires épigraphiques, ils postulent tous les valeurs triomphales et attribuent cette éternité au souverain, comme ce sera également le cas pour Dioclétien en 289<sup>67</sup>.

Envisageons en dernier lieu les témoignages concernant l'époque tétrararchique avec les cas de Dioclétien et Maximien. Il est utile de partir de la notice consacrée par Eutrope à Dioclétien<sup>68</sup>. Dans un passage soulignant le caractère monarchique de son pouvoir sont mentionnés la pratique de l'*adoratio* et l'usage d'un vêtement orné de pierres précieuses, ce que confirment amplement Aurelius Victor, l'Histoire Auguste ou bien le *Panegyrique* de Mamertin<sup>69</sup>. Poursuivant son récit, Eutrope, après avoir mentionné l'abdication le même jour de Dioclétien et Maximien, l'un à Nicomédie et le second

<sup>65</sup> Histoire Auguste, *Vita Gordianorum*, XXXIII, 3 : ...*Philippus exhibuit saecularibus ludis et muneribus atque circensibus*.

<sup>66</sup> RIC, IV, 3, Philippe, n°58 et 167 : *AETERNITAS AVGG* en 247-9, antoniniens et sesterces. Cf. R. Étienne, « *Aeternitas Augusti - Aeternitas Imperii* », dans *Les grandes figures religieuses. Lire les polythéismes 1. Fonctionnement pratique et symbolique dans l'Antiquité*, Actes du colloque des 25-26 avril 1986 à Besançon, Centre de recherches d'histoire ancienne n°68 = Annales littéraires de l'Université de Besançon n°329, Paris, 1986, p. 445-454, en particulier p. 449 et notes 64-66 p. 453, avec la correction chronologique proposée par G. Di Vita-Evrard, « *Probus, aeternus Augustus* », dans *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, CEFR, 159, Rome, 1992, p. 225-247, plaçant le début de ce monnayage sous Gordien III, probablement à l'initiative de Timésithée, p. 232-4.

<sup>67</sup> Cf. l'étude d'A. Chastagnol, « Le formulaire... », *loc. cit.*, note 50, p. 30-3, pour les titres de *Invictus*, *victor*, *aeternus* et *triumphator*. L'inscription concernant Dioclétien est au *CIL*, V, 2817 = *ILS*, 614 (*aeterno imperatori / nostro maximo op/timoque principi...*).

<sup>68</sup> Eutrope, IX, 16.

<sup>69</sup> *Ibid.* : *et qui imperio romano primus regiae consuetudinis formam magis quam Romanae libertatis invexit*. Aurelius Victor, 39, 2-4, critique ouvertement cette conduite ; Mamertin (*Panegyrique*, III, 11) insiste sur les conséquences de cette *adoratio* lors du séjour commun de Milan (1-2, *passim* : *sacros vultus adoraturi... adorandi*). Pour une analyse de ce vocabulaire du sacré renvoyons aux études de F. Burdeau, « L'empereur d'après les Panégyriques latins », dans *Aspects de l'Empire romain*, Travaux et recherches de la Faculté de Droit, Paris, 1964, p. 1-60, notamment l'expression du *numen* p. 22 ; M.-C. L'Huillier, *L'empire des mots. Orateurs gaulois et empereurs romains, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles*, Paris-Besançon, 1992, en particulier à propos du cérémonial politique et de l'*adventus*, p. 287-320 ; et J. Béranger, « L'expression de la divinité dans les *Panégyriques Latins* », *Principatus. Études de notions et d'histoire politiques dans l'antiquité gréco-romaine* (recueil d'articles), Université de Lausanne, *Publications de la Faculté des Lettres*, n° 20, 1973, p. 429-444. L'Histoire Auguste insère deux allusions concernant l'*adoratio* dans sa *Vita Alexandri Severi*, IV, 3 et XVIII, 3, pour opposer les comportements du bon prince, préférant la traditionnelle *salutatio*, et du tyran, son cousin Élagabal. Voir également dans *Quadrige des Tyrans*, XIII, 2, l'anecdote concernant Proculus.

à Milan, rappelle le glorieux triomphe sur Narsès qui doit correspondre à la célébration conjointe des *vicennalia*, le 20 novembre 303, qui a conduit le prince à se rendre pour la dernière fois à Rome<sup>70</sup>. En présence de Maximien, cette cérémonie correspond tout à la fois à une entrée, un triomphe et un jubilé, un monument étant érigé en mémoire de cette commémoration et associant les Césars dont les *decennalia* précédents ont été opportunément rappelés<sup>71</sup>. Cette visite de Dioclétien est à mettre en parallèle avec les évocations des deux séjours romains de Maximien dans le *Panegyrique* du 31 mars 307. Il s'agit très certainement de la montée au Capitole en 298, dans le contexte d'une célébration triomphale, et d'une seconde occurrence en 304, lors de son 8<sup>e</sup> consulat, qui devrait correspondre à cette 20<sup>e</sup> année de gouvernement selon la volonté expresse de Dioclétien qui a désiré conférer à son collègue une puissance tribunicienne supplémentaire afin de lui faire partager sa gloire au mois de novembre précédent<sup>72</sup>. Il faut y relever la supplique de Rome pour le retour du prince que l'on trouve déjà dans les mêmes termes dans le *Panegyrique* de Mamertin de 289. Dans ce dernier témoignage, il est fait allusion à un retour triomphal, expression de l'exercice du pouvoir et des liens naturels avec la Cité, et à ces lieux traditionnels que sont le Capitole et le Palatin<sup>73</sup>. L'expression épigraphique de l'*adventus*, dans les années 297-303, correspond à la commémoration d'une campagne africaine de Maximien en Maurétanie, bien peu triomphale à la vérité mais destinée à apaiser les susceptibilités d'un Auguste jaloux du triomphe perse du César Galère, sous les auspices du *senior Augustus* Dioclétien<sup>74</sup>.

C'est ainsi que les différentes attestations de l'*adventus* durant ces années tétrarchiques nous conduisent à relever un thème récurrent, bien que souvent très discrètement exposé par nos auteurs, ces rhéteurs gaulois qui nous ont livré une image certes codifiée de l'idéologie impériale mais toujours très

<sup>70</sup> Cf. les deux études d'A. Chastagnol citées notes 14 et 5 : « Aspects concrets... », avec le commentaire de la base dite des Décennales au Forum (p. 494-7), et « Maximien Hercule... ».

<sup>71</sup> L'*Arcus novus* de la Via Lata dans la *Regio VII* ne peut se comprendre qu'en associant les Césars (*VOT X ET XX*), cf. A. Chastagnol, « Aspects concrets... », p. 501-4. La présence de Maximien est attestée notamment par le *Panegyrique*, VI, 8, 7-8, du 31 mars 307, lors du mariage de Constantin et Fausta, fille de Maximien et Eutropie. On peut penser que l'inauguration du consulat lors des kalendes de janvier 304 n'est pas incompatible avec la participation aux *vicennalia* un mois et demi plus tôt.

<sup>72</sup> *Panegyrique*, VI, 8, 7-8. Pour les données chronologiques, voir l'état de la question dans D. Kienast, *Römische...*, *op. cit.*, note 14, p. 272-6 (sans fixer précisément la date de la première visite à Rome ni même l'existence d'un triomphe) et l'article d'A. Chastagnol, « Maximien... », *loc. cit.*, note 15.

<sup>73</sup> *Panegyrique*, VI, 8, 8 (*ita ipsa amplexu quodam suo Roma voluit detinere*) et 10, 5 (*Fecit enim Roma ipsa... clamavit*). *Panegyrique*, II, 13, 2 : *Hi, cum primum ad te redeant triumphantes, uno cupiunt invehî curru, simul adire Capitolium, simul habitare Palatium*. Ce premier panegyrique que l'on doit à Mamertin est prononcé à Trèves, le 21 avril 289, *natalis Urbis*.

<sup>74</sup> *AE*, 1992, 1908 = *AE*, 1928, 39 = *AE*, 1949, 258, Sétif, lignes 2-3 : *ob adven/[tum Imp(eratoris) Maximiani Aug(usti) qui pace parta] totius Africae suae provincias inlustrare*. Le document mentionnant la province de Maurétanie Sitifienne a donc été gravé après 303, pour commémorer cette campagne de 297. Pour le contexte de ces années 297-303, voir M. Christol, *L'Empire romain...*, *op. cit.*, note 31, p. 196-214.

riche pour celui qui prend la peine d'en décrypter le contenu, celui de la Rome délaissée. Mamertin, en 291, en décrivant un *adventus* milanais de Dioclétien et Maximien, donne, par cette évocation littéraire très subtile d'une Rome qui cherche à voir ce qui se passe du haut de ses monts, l'image d'une véritable cité abandonnée<sup>75</sup>. Le même discours décrit très précisément le rituel de l'*adoratio* et l'importance de cette distance qui s'impose, au palais de Milan comme lors de la procession, entre les souverains et leurs sujets<sup>76</sup>. Le parcours sur le même char au milieu de la ville fournit une exacte illustration de ce qu'a pu être la cérémonie du 20 novembre 303 quand les deux protagonistes ont célébré à Rome, ce jour-là, un triomphe et des *vicennalia*. Finalement, cette Rome, souveraine des nations, qui en est réduite à dépêcher une délégation de sénateurs à Milan, se trouve très précisément dans une situation opposée à celle que nous relevions précédemment. Si l'on trouve dans ce discours épideictique une allusion à la *sedes imperii*, il convient d'en mesurer la signification<sup>77</sup>, renouvelée sinon complètement inversée : Dioclétien ne séjourne pas à Rome, à partir de 285, et ne revient que lors de la cérémonie des *vicennalia*, formellement attachée encore, pour deux décennies, à la capitale historique de l'empire ; de même, Maximien, César depuis décembre 285 puis Auguste à partir du 1<sup>er</sup> avril 286, réside-t-il plutôt à Trèves ou à Milan. La décapitalisation de Rome semble donc définitive avec le rôle assigné à Milan qui accueille Constantin en janvier 313, après son bref séjour romain, une fois Maxence défait au Pont Milvius. Nous parvenons ainsi à une toute dernière illustration de ce renouvellement complet des rapports entre Rome et son (ou ses) prince(s).

#### *Retour aux origines d'une cérémonie : l'adventus et la Cité abandonnée*

Pour revenir aux définitions premières de l'*adventus* augustéen et souligner les enseignements majeurs de l'évolution des pratiques festives et de l'idéologie impériale tout au long du III<sup>e</sup> siècle, nous devons prendre la mesure des derniers témoignages à notre disposition qui débouchent sur le dossier très controversé des visites de Constantin à Rome. Nous avons, dans ce qui précède, volontairement maintenu l'ambiguïté contenue dans nos sources, sans lever les confusions entre *adventus*, triomphes et jubilés. Il conviendra d'exploiter nos derniers exemples avec l'ambition d'éclaircir une pratique et de résoudre quelques imprécisions. Nous partirons d'un précédent sévérien, puis mentionnerons le cas de Dèce, pour finir par la pratique constantinienne et les échos d'une décapitalisation achevée de Rome.

<sup>75</sup> *Panegyrique*, III, 11-12.

<sup>76</sup> À propos de ce thème de la distance qui s'instaure entre le souverain et ses sujets, voir nos remarques dans « Le prince en représentation : visibilité et accessibilité du pouvoir impérial romain d'Auguste à Constantin », à paraître dans les actes du colloque d'Angers (28-29 mai 1999), *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité*.

<sup>77</sup> *Panegyrique*, III, 12, 1 : ...*ut ibi tunc esse sedes imperii videretur quo uterque venerat imperatu.*

L'*adventus* de Septime Sévère, en compagnie de ses deux fils, l'un Auguste et le second César, Caracalla et Géta, de sa femme, *Mater castrorum*, Julia Domna, de son préfet du prétoire et de la fille de ce dernier, dorénavant épouse du fils aîné du prince, Plautien et Plautilla, à Lepcis Magna en 202-3 (?) permet de rappeler cette pratique pluri-séculaire de l'entrée solennelle du prince dans les cités de l'empire<sup>78</sup>. L'application d'un rituel festif se trouve ainsi naturellement détachée de son cadre habituel, l'*Vrbs*, bien que ce soit la tradition tardo-républicaine et augustéenne se rattachant exclusivement à la cité de Rome qui lui serve de modèle. La constitution d'un vaste empire et les liens tissés entre sa population, concrètement les citoyens du vaste réseau de cités provinciales quel que soit leur statut – cités pérégrines, municipales ou colonies –, et le prince, rendent tout à fait naturelle la célébration d'une visite qui s'apparente à la fois à la présence concrète d'un pouvoir qui juge et statue, mais également à la manifestation d'une majesté que le culte impérial s'est attaché à développer. L'exemple sévérien est évidemment significatif. Il s'agit de prendre en compte l'origine provinciale du souverain qui vient visiter « sa » ville natale, qui lui doit sa parure monumentale – et lui rend bien son attachement par des dédicaces multiples en son honneur –, mais également sa promotion dans ce *cursus honorum* municipal qui est lié pour les Lepcites à la famille des *Septimii*. Le grand-père de Septime Sévère fut chargé de la mise en place du statut de colonie octroyé par Trajan à la cité et son petit-fils lui a conféré le *ius Italicum*, la ville devenant *colonia Vlpia Traiana Augusta Fidelis Septimia Lepcis Magna*<sup>79</sup>. L'empereur est donc naturellement associé à toutes les cités de l'empire dont il peut, à loisir, promouvoir le statut et qui, en retour, lui rendent un culte municipal, à Rome et Auguste, et font des dédicaces en l'honneur de la *domus divina*. Claude puis Hadrien, en leur temps, furent des promoteurs attentifs de cette politique municipale, vecteur de romanisation<sup>80</sup>. Le *natalis* de l'empereur, le 11 avril, aurait pu être célébré en 203 en sa

<sup>78</sup> À propos des circonstances du séjour africain de Septime Sévère, longtemps nié par certains historiens, cf. A. R. Birley, *Septimius Severus... , op. cit.*, note 22, p. 146-154 et H. Halfmann, *Itinera... , op. cit.*, note 12, p. 218-9 et 222 (avec mention des sources).

<sup>79</sup> Cf. pour l'évolution des statuts, A. R. Birley, *op. cit.*, p. 8-22 ; J. Gascoü, *La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, Rome, CEFR 8, 1972, p. 75-80 et 196-8, et « La politique municipale de Rome en Afrique du Nord », *ANRW*, II, 10-2, 1982, p. 170-1 et 215-6 ; enfin, X. Dupuis, « La concession du *ius italicum* à Carthage, Utique et Lepcis Magna : mesures d'ensemble ou décisions ponctuelles ? », *Splendidissima civitas. Études en hommage à François Jacques*, réunies par A. Chastagnol, S. Demougin et C. Lepelley, Paris, 1996, p. 57-65. Pour la parure monumentale, J. B. Ward-Perkins, *The Severan Buildings of Lepcis Magna : An Architectural Survey*, Londres, 1993.

<sup>80</sup> Cf. par exemple les articles d'A. Chastagnol, « L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises », *RÉA*, 97, 1995, n° 3-4, p. 593-614, et « L'organisation du culte impérial dans la cité à la lumière des inscriptions de Rennes », dans A.-M. Rouanet-Liesenfelt, *La civilisation des Riedones*, 2<sup>e</sup> supplément à *Archéologie en Bretagne*, Brest, 1980, p. 187-199, repris dans *La Gaule romaine et le droit latin. Recherches sur l'histoire administrative et sur la romanisation des habitants. Scripta varia III*, Lyon, 1995, p. 29-35, à propos du culte impérial ; et concernant le droit latin, « À propos du droit latin provincial », *IURA*, 38, 1987, p. 1-24, repris dans *La Gaule romaine...*, p. 88-112, et « L'empereur Hadrien et la destinée du droit latin provincial au second siècle après Jésus-Christ », *RH*, 292-2, 1995, p. 217-227.

« bonne ville ». Un fragment de borne milliaire fait en tout cas référence à la victoire impériale et au retour du prince dans sa ville<sup>81</sup>. Beaucoup d'autres cités de l'empire, par leurs dédicaces, nous renseignent sur les déplacements du prince lors de ses campagnes impériales, par exemple pour lui souhaiter un retour sain et sauf, comme à Saintes<sup>82</sup>. Les villes gauloises avaient ainsi acclamé sur son parcours Claude quand il se rendait en Bretagne, puis quand il en revint triomphateur. Hadrien, quant à lui, a suscité des émissions monétaires multiples commémorant les provinces qu'il avait visitées, comme nous l'avions mentionné précédemment<sup>83</sup>. Ainsi ce prince, que l'idéologie impériale d'essence stoïcienne présentait au II<sup>e</sup> siècle comme le *caput imperii* d'un corps correspondant à l'ensemble des territoires de l'empire, est bien celui qui noue des relations privilégiées avec Rome, sa capitale, d'une part, mais également avec toutes les cités de l'empire dont les nomenclatures peuvent, en retour, célébrer leur attachement particulier<sup>84</sup>. En ce sens, c'est bien ces liens personnels qui expliquent les rituels mis en place. Les modalités de l'entrée dans la cité se trouvent donc attachées rituellement à la personne du prince plus qu'à la cité considérée, même s'il va de soi que Rome demeure encore au début du III<sup>e</sup> siècle la Ville par excellence, étant la seule qui puisse accueillir certaines cérémonies spécifiques comme le triomphe et les célébrations du *dies imperii*, jubilés des *decennalia* et des *vicennalia*.

Nous ne savons que très peu de choses concernant le bref séjour de Dèce à Rome en 249. Il a dû être célébré par un *adventus* de type traditionnel dont la seule trace est numismatique<sup>85</sup>. Il semble en effet que ce règne ait été marqué, malgré sa brièveté, par une intense politique de frappes monétaires, preuve d'un souci constant de l'affirmation idéologique du pouvoir impérial en des circonstances plutôt difficiles. Cet empereur, qui périt face aux Barbares sur le champ de bataille, avait décidé de commémorer tous les *divi* de l'Empire, depuis Auguste jusqu'à Sévère Alexandre, à l'exclusion de toute

<sup>81</sup> AE, 1951, 228, lignes 1-7, avec martelage du nom de Plautien : *IOM / Dolicheno / Pro salute et Victoria Domi/norum nostrorum augg et / [[C. Fulvi Plautiani pr. pr. c. v. / necessari augg]] et redi/tu imp[er] in urbem suam...*

<sup>82</sup> AE, 1977, 535, entre 198 et 209, le nom de Géta ayant été martelé : *Pr[is]o salute et reditu] / Imp[er]atorum inv[ic]torum Luci(i) Septimi(i)] / Sever[us] Pii Pertinacis Aug[ustus]] / et Marc[us] Aureli(i) Antonini Aug[ustus]] / Aug[ustus] fil(ii) et Iuliae Augustae] / mat[ris] castror[um] et Luci(i)] / [[Septimi(i) Getae Caesaris]] / Quint[us]... / A[ugustus] / ...]*

<sup>83</sup> Pour tout ceci, une nouvelle fois renvoyons à H. Halfmann, *Itinera...*, *op. cit.*, note 12, p. 172-3 et 188-210, et D. Kienast, *Römische...*, *op. cit.*, note 14, p. 90-3 et 128-31, avec les références à la documentation épigraphique et numismatique.

<sup>84</sup> On peut dresser la liste de tous les municipes et colonies ayant pris le titre de *Septimia* à partir des travaux de J. Gascoü cités note 79 pour les provinces africaines et de l'étude de F. Millar, « The Roman *Coloniae* of the Near East : a Study of Cultural Relations », dans *Roman Eastern Policy and Other Studies in Roman History*, H. Solin et M. Kajava (éds.), *Commentationes Humanarum Litterarum* 91, Helsinki, 1990, p. 7-58, pour le Proche-Orient, notamment « The Reign of Septimius Severus », p. 31-9.

<sup>85</sup> Pour le contexte de ce règne, cf. M. Christol, *L'empire...*, *op. cit.*, note 31, p. 121-5 et notes p. 166-7, et X. Loriot, « La chronologie... », *loc. cit.*, note 60, p. 794-5, à propos de son avènement. Pour la série monétaire du type de l'*adventus*, cf. les références à la RIC avec L. Fronza, *loc. cit.*, note 18.

référence à ses prédécesseurs immédiats, les Gordiens, pourtant divinisés, ou Philippe, qui fut peut-être damné<sup>86</sup>. Quant à la série célébrant l'*adventus Augusti*, elle présente les caractéristiques classiques d'une représentation du prince à cheval et tendant la main en un signe proche de l'image traditionnelle de l'*adlocutio* militaire ou civile. Ces monnaies, qui peuvent tout aussi bien commémorer l'*adventus* que la *profectio*, ne sont pas toujours légendées mais sont suffisamment explicites grâce à la scène représentée<sup>87</sup>. Si nous ne savons rien de la cérémonie elle-même, il y a de fortes présomptions qu'elle se soit déroulée selon les formes traditionnelles, en tout cas celles qui sont également marquées par les mesures prises en 248 par Philippe lui-même et s'accompagnent, si l'on en croit Aurelius Victor, de la dédicace de monuments<sup>88</sup>. Ainsi, au milieu du III<sup>e</sup> siècle, l'*adventus* correspond encore, comme la *consecratio*, à un thème éminent de l'idéologie impériale, qu'il importe de célébrer par l'un des moyens les plus efficaces de sa diffusion, la monnaie, pourtant affaiblie par les périodes d'incertitudes que provoque une très forte inflation<sup>89</sup>. Il va de soi que cette série consacrée à l'*adventus Augusti* ne pouvait se concevoir que dans un contexte qui fait très fortement référence à Rome, *caput imperii*, qu'il convenait d'avoir investie. Tel n'est plus le cas avec Constantin un demi-siècle plus tard.

Prenons donc, en définitive, la mesure des enseignements livrés par la pratique constantinienne. Le débat porte à la fois sur les visites de l'empereur, leurs dates et leur nature, donc sur le contenu de certaines célébrations, et en particulier l'existence ou non d'un triomphe qui se serait déroulé sans la traditionnelle montée au Capitole. Commençons par évoquer les différentes occurrences possibles. Il s'agit des années 312, 315, 324 et 326 qui sont le plus

<sup>86</sup> Pour les émissions monétaires concernant les *divi*, exclusivement des antoniniens, *RIC*, IV, 3, Dèce, p. 130-3, atelier de Milan (n° 77-100, Auguste, Vespasien, Titus, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Commode, Septime Sévère et Sévère Alexandre). Sur le sort de Philippe, cf. D. Kienast, *Römische...*, *op. cit.*, note 14, p. 198-9, malgré le témoignage d'Eutrope, IX, 3 (*inter divos tamen relati sunt* [les deux Philippes]).

<sup>87</sup> Par exemple, celles de Gordien III, datées de 240, sans légende, l'empereur étant à cheval et faisant le signe d'entrée, main levée en une sorte de salut (*RIC*, IV, 3, Gordien, n° 80 [pl. 2, 3 et 4, *aureus* et *denarius*, Rome], 81 [*Trésor d'Eauze*, *op. cit.*, note 60, n° 683], 295 a et b, avec mention au revers de la 3<sup>e</sup> puissance tribunicienne, émission célébrant le retour du prince au printemps 240, cf. X. Lorient, « Un voyage de Gordien III à Antioche en 239 ap. J.-C. ? », *BSFN*, 26, 1971, p. 18-21), tandis que l'émission alexandrine de 247 (année D, en 246-7, cf. J. Vogt, *Die alexandrinischen Münzen*, Stuttgart, 1924, t. 2, p. 143) fait référence à un *adventus* légendé et qui correspond à une entrée sans doute romaine. Nous tenons à remercier X. Lorient pour ces précisions lors de la discussion.

<sup>88</sup> Aurelius Victor, 29, 1 : *Romae aliquantum moratur, moenium gratia, quae instituit, dedicandorum*. Il s'agit de la restauration de l'*Amphitheatrum Flavianum* et de la construction de la *Porticus Decii* et des *Thermae Decianae* (cf. Eutrope, IX, 4 : *Romae lavacrum aedificavit* et *Chron. a. 354 : Hoc imp. thermae Decianae dedicatae sunt*). Pour toutes ces questions, cf. A. Daguët-Gagey, *Les opera publica à Rome (180-305 ap. J.-C.)*, collection des Études Augustiniennes-Série Antiquité 156, Paris, 1997, p. 69 (incendie de l'amphithéâtre), 90 et 297 (sources).

<sup>89</sup> A propos de la situation au milieu du III<sup>e</sup> siècle, renvoyons au constat dressé par S. Estiot, « Le troisième siècle et la monnaie : crise et mutations », dans J.-L. Fiches (dir.), *Le III<sup>e</sup> siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire*, Sophia-Antipolis, 1996, p. 33-70.



souvent évoquées. En 312 se place le premier voyage de Constantin à Rome. Il fait suite à la victoire du Pont Milvius sur Maxence. En 315, il s'agit de la célébration des *decennalia*, en 324 de la mention de *ludi triumphales* correspondant à la victoire sur Licinius (du 18 septembre, rappel du siège, au 22, avec quatre jours de *ludi*) et en 326 de la commémoration, différée d'une année, des *vicennalia*, qui correspond de fait à la dernière visite du prince dans cette ville qu'il a décidé de remplacer par Constantinople, une nouvelle capitale qu'il fait construire sur le Bosphore<sup>90</sup>. Le rituel fixé pour ces différentes occurrences festives rend compte de l'évolution du statut de la cité de Rome, en voie de complète décapitalisation, et traduit une réalité renouvelée de l'expression du pouvoir impérial. Les *Fasti* signalent l'*adventus* romain après la défaite de Maxence le 29 octobre et des *ludi votivi* le 30<sup>91</sup>. Le *Panegyrique* de 313 fait allusion à un triomphe, en signalant le corps de Maxence utilisé comme trophée et subissant les railleries de la foule. Puis sont mentionnés l'*adventus* proprement dit avec l'ordonnancement traditionnel du cortège, le peuple, le Sénat, le char du prince, la foule et l'image désormais classique dans ces discours épидictiques des maisons qui semblent se déplacer comme pour mieux voir le cortège impérial, ainsi que la destination finale du Palatin. Enfin, de nombreux *munera* sont donnés durant deux jours<sup>92</sup>. La mention du char pourrait faire croire à la tenue d'un véritable triomphe auquel fait explicitement allusion, en 321, Nazarius<sup>93</sup>. En 315, *adventus* et *profectio* sont attestés par les documents calendaires, les 21 (ou 18) juillet et 27 septembre<sup>94</sup>. C'est durant la période qui s'étend du 18 au 25 juillet qu'il faudrait placer *adventus* puis festivités du jubilé et éventuellement triomphe. André Chastagnol croyait en effet pouvoir, à partir des informations fournies par nos sources littéraires et l'inscription de l'arc de Constantin, établir le report du triomphe au 25 juillet 315, lors du second séjour de Constantin à Rome, ce qui aurait permis d'associer victoire sur Maxence et triomphe sur les Francs, puis la célébration des fêtes décennales, ce qui rappelle les ambiguïtés sévériennes de 202 et lève

<sup>90</sup> Pour le contexte de ces années 312-326, renvoyons d'une part à la synthèse de M. Christol, *L'Empire romain...*, *op. cit.*, note 31, p. 224-44 et notes p. 253-4 ; et d'autre part à T. D. Barnes, *The New Empire of Diocletian and Constantine*, Harvard University Press, 1982, et *Constantine and Eusebius*, Cambridge-Londres, 1981, p. 41-77.

<sup>91</sup> Cf. D. Kienast, *Römische...*, *op. cit.*, note 14, p. 298-302. Il s'agit des *Fasti Furi Philocali* (cf. Attilio Degrassi, *Inscriptiones Italiae*, XIII, 2, *Fasti Anni Numani et Iuliani*, Rome, 1963, p. 257) : le 29 octobre (*III Kal. Nov. Advent(us) Divi. C(ircenses) m(issus) XXIII*) et le 30 (*III Kal. Nov. Ludi votivi*).

<sup>92</sup> *Panegyrique*, IX, 18, 3-19 : ...*diebus numerum ceterorumque ludorum*, avec le rappel du retour cicéronien de 57 auquel est ainsi conféré le statut de modèle (*Gloriatus sit licet, et vere, summus orator humeris se Italiae in patriam reportatum*).

<sup>93</sup> *Panegyrique*, X, 30-32 : 30, 5, *Nullus post urbem conditam dies Romano illuxit imperio cuius tam effusa tamque insignis gratulatio aut fuerit aut esse debuerit, nulli tam laeti triumpho quos annalium vetustas consecratos in litteris habet* ; 31, 1, *ante currum victi* ; 32, 1, *Quis triumphus illustrior ? quae species pulchrior ? quae pompa feliciores ?*

<sup>94</sup> Cf. *Fasti Furi Philocali*, aux 18 et 21 juillet : *XV/XII Kal. Aug. Adventus D(ivi). C(ircenses) m(issus) XIII* (cf. I. I., XIII, 2, p. 251) et au 27 septembre : *V Kal. Oct. Profectio Divi. C(ircenses) m(issus) XIII* (cf. I. I., XIII, 2, p. 255).

l'incertitude concernant le char mentionné<sup>95</sup>. L'arc met en scène une allocution du prince aux Rostres, devant les plébéiens et les sénateurs, et un congiaire. Il s'agit à la fois d'une distribution aux sénateurs par Constantin et aux plébéiens par des employés. Le déroulement du triomphe serait conforme aux traditions, *pompa* comprenant armée et char triomphal, montée au Capitole et sacrifices, l'incertitude ne pouvant être levée en ce qui concerne l'identité de celui qui aurait effectué le geste sacrificiel ; en réservant la possibilité que Constantin n'ait pas officié personnellement<sup>96</sup>. Une allusion à la pompe traditionnelle du triomphe se trouve déjà dans le *Panegyrique* de 310. On y mentionne les rois captifs comme trophée accompagnant le char du prince, et le cortège qui mène des portes de la ville (ce peut être la *porta triumphalis*) au Forum puis au Capitole. C'est avant son ascension que se déroulerait leur exécution, juste châtiment de la part d'un souverain à la juste sévérité, correspondant à la mise à l'écart, au secret, des rois captifs condamnés à mort, pour préserver ce lieu réservé à des gestes religieux précis<sup>97</sup>. Quant à la mention de *ludi triumphales* commémorant la victoire sur Licinius en 324, elle ne correspond pas à une visite effective du prince dans la cité<sup>98</sup>. On ne peut donc retenir le 18 septembre, avec le rappel du siège, et les quatre jours de *ludi* qui suivent pour notre perspective présente. En revanche, il est certain que la

<sup>95</sup> Cf. A. Chastagnol, « Aspects concrets... », *loc. cit.*, note 14, p. 504-6, qui réfute l'existence d'une véritable cérémonie triomphale en 312, faute de temps pour l'organiser. Le triomphe se serait déroulé normalement avec passage au Capitole, que Constantin ait ou non participé personnellement aux sacrifices. Arc de Constantin, proche du Colisée, avec mention des vœux décennaux *soluta* et vicennaux *suscepta* : *CIL*, VI, 1139 = *ILS*, 694 (*SIC X SIC XX VOTIS X VOTIS XX*).

<sup>96</sup> Il faut rappeler la théorie de F. Paschoud, *loc. cit.*, note 14, partant du commentaire de Zosime, II, XXIX, 5. Il parle de « version païenne de la conversion de Constantin », distingue 312 et 326 et postule le refus de la montée au Capitole en 315 (p. 218-224). Le dossier s'appuie sur le témoignage d'Eusèbe de Césarée, *Vita Constantini*, I, 48, et le parallèle d'Élagabal refusant une montée au Capitole lors de la cérémonie des kalendes de janvier 222, qui aurait d'ailleurs conforté l'engagement de ses opposants (*Histoire Auguste, Vita Heliogabali*, 15, 7). Quant à A. Fraschetti, « Costantino... », *loc. cit.*, note 18, p. 92-8, il croit pouvoir identifier le refus de Constantin à la célébration des *ludi Romani* de septembre 326, et donc dans le cadre du déroulement de la *pompa circensis* et de l'*epulum Iovis* du 13 septembre : « L'imperatore cristiano... qualora risieda a Roma, ormai non può più prender parte a tutta una serie di momenti centrali nella vita ludica e festiva della città, non può più assistere ai sacrifici nei templi, non può più sfilare insieme ai magistrati nelle processioni dove sono condotti i simulacri degli dei. I rapporti tra Costantino ed una città come Roma sono dunque destinati a rivelarsi in prospettiva notevolmente più complessi dei rapporti tra Costantino e l'aristocrazia pagana di Roma » (p. 97). Si l'identification de l'événement est discutable et suppose d'accepter sa version des déplacements du prince, le constat qui est ainsi dressé est incontestable, en particulier parce qu'il rend compte de ce rôle défensif naturel que se sont assigné les sénateurs, garants de la Cité, sa pérennité demeurant liée à la *Pax deorum*, donc au respect des traditions religieuses et festives. On retiendra essentiellement de sa longue démonstration la mise en évidence de la rupture entre Rome et le pouvoir impérial.

<sup>97</sup> *Panegyrique*, VII, 10, 6, avec une évocation historique du triomphe : *Tunc enim captivi reges cum a portis usque ad forum triumphantium currus honestassent, simul atque in Capitolium currum flectere coeperat imperator, abrepti in carcerem necebantur.*

<sup>98</sup> Cf. au 18 septembre, jour de la bataille de Chrysopolis, les *Fasti Furi Philocali* : XIII Kal. Oct. Triumphales. *Circenses* *m(issus) XLVIII* (cf. *I. I.*, XIII, 2, p. 255). De même, le 3 juillet, pour

visite différée de 326 qui permet de célébrer les *vicennalia* de l'empereur correspond à ce contexte de réunification de l'Empire sous un seul prince. Zosime décrit donc un triomphe commémorant la défaite de Licinius et la conquête de l'Orient et place, dans ce cadre, la montée des soldats au Capitole suivie de l'absence de sacrifices effectués en la présence du prince. Celui-ci n'aurait finalement participé qu'au début de la *pompa*, « se tenant éloigné de la sainte cérémonie », ce qui revient à laisser le soin de sacrifier à un magistrat<sup>99</sup>. Nous sommes parvenu au cœur d'une polémique qui opposait déjà les historiens de l'antiquité entre eux, païens contre chrétiens, et a vu s'affronter plusieurs générations d'érudits recherchant la solution la plus astucieuse possible. Nous devons finalement nous en tenir au contenu des différents récits pour faire la part des cérémonies qui ont eu réellement lieu et donc juger des innovations éventuelles de Constantin.

Pour ce faire, les panégyriques de l'époque constantinienne permettent de revenir une dernière fois sur l'*adventus* et le cérémonial impérial. Deux discours encadrent la période qui nous occupe, le discours de remerciement de Trèves, prononcé en 312, et celui de Nazarius, en 321 à Rome, à l'occasion des *Quinquennalia* des Césars, devant Crispus et Constantin II, mais en l'absence de leur père. Ils sont complétés par l'évocation de l'*adventus* milanais de 313, après la victoire sur Maxence et les Francs<sup>100</sup>. Ces différents témoignages sont marqués par un contexte fortement imprégné par la victoire impériale, quelle qu'elle soit. La défaite de Maxence permet ainsi d'évoquer un triomphe et de développer le thème d'une Rome libérée, dans un discours qui peut mettre en rapport (sinon confondre) deux types de cérémonies, l'*adventus* proprement dit de 312 aux accents victorieux et le triomphe très certainement reporté en 315<sup>101</sup>. Ces festivités offrent donc un cadre adapté à l'expression naturelle de la majesté impériale qui se manifeste, à Rome comme à Autun ou Milan, dans le parcours rituel d'une cité et peut se prévaloir des vertus du souverain pour célébrer une proximité et une bienveillance qui n'existent point réellement dans les faits, tant les progrès de la pompe impériale ont accru la rigidité de l'étiquette. La facilité de l'abord du souverain prend des accents augustéens, le discours exalte toutes les manifestations publiques des bienfaits du prince qui est donné à voir au peuple et au Sénat de Rome, à l'enthousiasme de la foule d'Autun et de

commémorer la défaite de Licinius à Andrinople : *V Non. Iul. Fugato Licinio. c(ircenses) m(issus) XXIII* (cf. *I. I.*, XIII, 2, p. 251).

<sup>99</sup> Zosime, II, XXIX, 5.

<sup>100</sup> *Panégyrique*, VIII, 2 et 8 (en 312), X, 5 et 34, 4 puis 30-2 (le 1<sup>er</sup> mars 321) et IX, 7 (en 313).

<sup>101</sup> *Panégyrique*, X, 30-1, rappel de la victoire sur Maxence, de l'entrée dans la cité (*in urbem ingressus*), de l'accueil du Sénat et du peuple, puis du triomphe et de la Rome libérée avec la mention de la tête de Maxence prenant part au cortège. Le témoignage des monnaies est conforme à certains aspects classiques de la représentation de l'*adventus* (l'empereur à cheval, la main levée) mais insiste sur la dimension triomphale avec une Victoire qui précède le prince et tient à la main droite une couronne et à la main gauche une branche de palmier (*RIC*, VII, n° 52, p. 609, pl. 20, Nicomédie, et n° 160 p. 626, *ADVENTVS AVG N*).

Milan<sup>102</sup>. Mais au-delà des rappels convenus du pavoiement des cités qui correspond à la définition même d'une entrée solennelle (rues ornées, bannières de collèges, statues des dieux, instruments de musique)<sup>103</sup>, on ne peut que souligner le chemin parcouru en plus de trois siècles. Rome est bien mise dorénavant au rang de toutes les autres cités<sup>104</sup>.

Ce qui pouvait apparaître comme une expression de la majesté impériale, lors des visites des cités provinciales sous les Antonins et les Sévères, ne remettant nullement en cause le rôle prépondérant de Rome, prend une tout autre dimension sous Constantin. Il ne s'agit plus simplement de relever les mauvaises relations entre une cité et son aristocratie païennes et un prince chrétien, ce qui a certes pu jouer un rôle, mais bien de juger de la portée du terme même de l'évolution. Ainsi, du non-événement augustéen devenu modèle festif, ces retours nocturnes de 19 et 13 av. J.-C. et la fête des *Augustalia*, au modèle de l'*adventus* tardo-antique qui concerne toute visite du prince en n'importe quelle cité de son empire et est directement relié à sa personne, Rome a perdu son statut de cité-capitale. Quant à l'empereur, il a définitivement attiré à lui toute forme et expression de la légitimité, ces images et représentations du pouvoir impérial qui dorénavant s'incarnent en lui et vont de plus prendre forme en un nouvel écrin, la cité de Constantinople. Le cérémonial impérial se reproduit à l'identique, dans tous les déplacements du prince, à chaque entrée solennelle dans une cité, les dernières visites de Constantin à Rome étant également, en 312, 315 et 326, les dernières occurrences des célébrations régulières des fêtes traditionnelles de la Rome impériale, anniversaires des *dies imperii*, triomphes et *adventus*, ensemble confondu de cérémonies festives désormais caduques. C'est en un sens plus un musée que Constance II découvre en 357, à l'occasion d'un séjour de près d'un mois (fin avril-29 mai)<sup>105</sup>, qu'une capitale – cette Rome, qui a finalement rejoint Athènes dans le panthéon des cités au passé prestigieux, et dans laquelle on applique un rituel élaboré qui établit les normes de l'*adventus* du IV<sup>e</sup> siècle,

<sup>102</sup> Cf. notre analyse en termes de visibilité et d'accessibilité, *loc. cit.*, note 76. Avec l'évocation de la cohorte des amis et de l'appareil de la majesté impériale : *Panegyrique*, VIII, 2, 1 (...*amicorum tuorum comitatus et omnis imperii apparatus*). Pour la bienveillance de Constantin, malgré l'obstacle que représente la majesté des princes, et finalement la facilité de l'abord, *Panegyrique*, X, 5 et 34, 4.

<sup>103</sup> *Panegyrique*, VIII, 8, 4 : *Exornavimus vias quibus in palatium pervenitur paupere quidem supellecti, sed omnium signa collegiorum, omnium deorum nostrorum simulacra, paucissima clarorum instrumenta modulorum per compendia saepius tibi occursura protulimus*, en relevant cet aveu d'une pauvreté compensée par l'enthousiasme.

<sup>104</sup> Avec l'ambiguïté de ce passage du *Panegyrique*, IX, 7, 5 et 7, *passim* : *Qui fuit dies ille quo Mediolanum ingressus es ! quae gratulatio principum civitatis ! qui plausus populi ! ... non Transpadana provincia videbatur recepta, sed Roma*. Cette « Rome reconquise » peut certes correspondre à la cité investie après la défaite de Maxence, mais ce peut être aussi le constat du statut d'une cité désormais en marge, domptée puis délaissée.

<sup>105</sup> Ammien Marcellin, *Histoire*, XVI, 10, 1-20, offre le récit très critique d'une cérémonie faussement triomphale, après le suicide de Magnence en 353 ; cf. Sabine MacCormack, « The ceremony of Adventus », *loc. cit.*, note 19, p. 236-7 et pour un commentaire littéraire, P. Dufraigne, *Adventus Augusti...*, *op. cit.*, note 2, p. 187-94.

excluant désormais toute référence à un quelconque sacrifice à Jupiter. La cérémonie est très formelle. L'empereur, désireux de visiter Rome, veut donner à son entrée une dimension triomphale destinée à impressionner le peuple<sup>106</sup>. Il apparaît inaccessible durant le parcours, assis seul sur un char d'or, dans une attitude immobile malgré la ferveur des acclamations, semblable à une statue. Des portes de la ville, il s'est rendu au Forum, a pris la parole à la Curie et depuis les Rostres, puis a rejoint le Palais, en évitant le Capitole<sup>107</sup>. Après avoir assisté aux jeux au *circus maximus*, il a pu visiter les monuments d'une ville illustre dont il avait entrevu la beauté lors de l'*adventus* et a décidé d'ajouter un obélisque au grand cirque. Rome, ravalée au rang de « séjour le plus auguste du monde »<sup>108</sup>, n'est plus dans Rome mais bien dorénavant incarnée par l'empereur dont la personne est, en définitive, devenue l'unique réceptacle de l'idéologie impériale : l'Auguste – en tant que titulaire d'une fonction – ou la Rome incarnée !

<sup>106</sup> Ammien Marcellin, XVI, 10, 1-2, *passim* : ...*Romam visere gestiebat, post Magnenti exitium absque nomine ex sanguine Romano triumphaturus... sed ut pompam nimis extentam rigentiaque auro vexilla et pulcritudinem stipatorum ostenderet agenti tranquillius populo, haec vel simile quicquam videre nec speranti umquam nec optanti*. Ces propos plutôt malveillants en disent long néanmoins sur la place désormais occupée par Rome et son peuple.

<sup>107</sup> Ammien Marcellin, XVI, 10, 13 : *Proinde Romam ingressus imperii virtutumque omnium larem, cum venisset ad rostra, perspectissimum priscoe potentiae forum obstipuit, perque omne latus quo se oculi contulissent, miraculorum densitate praestriatus, allocutus nobilitatem in curia, populumque e tribunali, in palatium receptus favore multiplici...*

<sup>108</sup> Ammien Marcellin, XVI, 10, 14-17, pour la visite des monuments de la Ville et 20 (*augustissima omnium sede*). Rome est également qualifiée d'éternelle selon la tradition (14, *Urbis aeternae*).